

# CILE - Rapport annuel 2020

I. Introduction – mot du Président .....	2
II. Chiffres clés 2020.....	3
III. Une politique qualité soutenue par des valeurs et des engagements.....	3
L'eau au robinet, plutôt sourcier que sorcier.....	3
IV. Gouvernance.....	5
V. Une année plus que jamais essentielle.....	11
La CILE s'adapte avec agilité pour assurer la continuité de l'accès à l'eau.....	11
Gouvernance du secteur de l'eau : la coordination des forces vives.....	14
La CILE dans son écosystème.....	15
Un rôle économique majeur.....	15
Réalisations et projets 2020.....	16
1.La transformation digitale se poursuit.....	16
2.Néblon : achèvement d'un itinéraire bis après 11 ans de travaux.....	18
3. Piratage : rupture de l'alimentation en eau de l'agglomération liégeoise ..	20
4. Qualité de l'eau entre le compteur domestique et le robinet : quel rôle la pour CILE ?.....	21
5. De Liège à Madrid ... et retour !.....	23
6.L'eau la plus pure possible... Merci les abeilles !.....	24
Coopérations et synergies.....	25
L'eau : ressource locale, savoir-faire international.....	25
VI. Conclusion.....	26
VII.Rapport de gestion.....	27
Annexes.....	40
Rapport annuel Comité de rémunération.....	40
Rapport de rémunération.....	49
Liste des adjudicataires.....	54
Organigramme.....	65
VIII.Rapport spécifique sur les prises de participation.....	66
IX. Rapport du Contrôleur aux comptes.....	67
X. Comptes annuels.....	70

## **I. Introduction – mot du Président**

Chère Lectrice, Cher Lecteur,  
Chère Madame, Cher Monsieur,

L'année 2020 a été marquée par la plus grave crise sanitaire que nous ayons connue depuis des décennies.

Malgré ces circonstances exceptionnelles, notre société a pu réagir très rapidement, et de la meilleure des façons qui soit.

Ainsi, près de 200 personnes ont été placées, à temps plein, en télétravail, quelques heures après les décisions du Gouvernement fédéral en la matière.

Nos équipes de terrain ont, également, été organisées de façon à poursuivre notre activité essentielle, dans le respect des mesures sanitaires.

Aujourd'hui, j'ai souhaité laisser la parole à certains d'entre eux. Vous trouverez leurs témoignages ci-après.

À l'heure à laquelle j'écris ces quelques lignes, je ne peux que remercier chaleureusement l'ensemble du personnel pour son efficacité et sa disponibilité.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne remerciais pas les membres de notre Conseil d'Administration qui nous ont donné les moyens nécessaires pour atteindre nos objectifs ainsi que les organisations syndicales qui ont toujours répondu présent.

En un seul mot, merci à toutes et à tous !

Francis BEKAERT,  
Président.

## II. Chiffres clés 2020

Chiffre d'affaires	135.729.732
Population desservie	562.684 habitants
Consommation moyenne	43,11 m <sup>3</sup> /an
Compteurs en service	263.467
Ouvriers	181
Employées	210
Production totale	27.008.853m <sup>3</sup>
Hesbaye	15.019.558m <sup>3</sup>
Néblon	10.729.300m <sup>3</sup>
Locaux	1.259.995m <sup>3</sup>
Débit quotidien	73.997m <sup>3</sup>
Fourniture eau aux associés	33.976.752m <sup>3</sup>
Fourniture aux tiers	3.561.011m <sup>3</sup>
Conduites d'adduction	265
Conduites distribution	3.425
Ouvrages de stockage	257
Capacité totale de stockage	96.820
Station de traitement de l'eau	16
Investissement production	1.653.917
Investissement distribution	16.321.389
Analyses	14.057

## III. Une politique qualité soutenue par des valeurs et des engagements

L'eau au robinet, plutôt sourcier que sorcier

« Et toi, c'est quoi ton travail ? » Quel parent n'a jamais « subi » cette question de la part de son enfant ? Et il n'est pas toujours facile d'y répondre simplement. À la CILE, nous avons cette chance de pouvoir expliquer notre métier en quelques mots : faire en sorte qu'il y ait de l'eau au robinet de chaque maison ou bâtiment de Liège et environs.

Mais quand on a dit ça, est-ce qu'on a tout dit ? Non bien sûr. L'eau du robinet n'est pas « n'importe quelle eau » : c'est une eau potable qui répond à des normes très strictes. C'est une eau disponible 24 heures sur 24, tous les jours de l'année. Même en cas de sécheresse, même en temps de Covid. C'est une eau dont le prix est maîtrisé. C'est une eau qui ne gaspille pas les ressources de la planète.

En questionnant, l'enfant vous amènera à expliquer que produire et distribuer de l'eau de qualité repose sur **une vision** et un **socle de valeurs**.

**La vision de la CILE ?** Améliorer en continu ses activités, ce qui passe, entre autres, par la mise en œuvre d'un vaste projet de transformation numérique. Cela passe aussi par un suivi serré des avancées technologiques et scientifiques pour continuer à produire une eau de qualité, tout en favorisant des actions et pratiques durables.

**Cette vision s'appuie sur des valeurs**, une manière de « vivre ensemble » qui forge l'ADN de la CILE : la qualité, l'égalité et l'équité, la satisfaction, l'ancrage local et la responsabilité.

Pour traduire ces valeurs dans le travail de tous les jours, nous rendons les choses concrètes via des **engagements vis-à-vis de nos différents publics**. Notre vision, nos valeurs et nos engagements constituent notre « Politique qualité », communiquée explicitement dans un document largement diffusé début 2021, tant vers les agents de la CILE que vers l'extérieur.

Nous nous efforçons aussi de mettre en place des pratiques exemplaires et **reconnues à l'échelle internationale**. Nous sommes reconnus pour :

- **Notre gestion de la qualité** : nous nous assurons que nos produits et services sont constamment en phase avec la demande de nos clients et en amélioration continue (certification ISO 9001.)
- **La compétence de notre laboratoire** : notre accréditation BELAC 297-TEST (ISO 17025) prouve que les activités de prélèvement et d'analyse de notre laboratoire interne sont fiables, valides et réalisées en toute confidentialité et impartialité.
- **Notre gestion de la sécurité des denrées alimentaires** : l'eau embouteillée dans notre unité de Hamoir est de qualité conforme et contrôlée tout au long de sa chaîne. Elle nous est utile dans la gestion des situations d'interruptions de fourniture d'eau chez nos clients et chez les plus importants distributeurs publics belges. (certification ISO 22000)
- **La sécurité des informations de la CILE** : en tant qu'opérateur de service essentiel, nous prouvons que nous mettons tout en œuvre pour sécuriser notre système d'information. (certification ISO 27001, liée à la gestion de la sécurité de l'information.)

Pour obtenir ces reconnaissances, nous **adaptions en permanence notre organisation et nos services**.

Un exemple ? La « charge mentale » des labels et des certifications n'est pas l'apanage de la seule cellule qualité. Elle est répartie sur tout **un réseau de collaborateurs et collaboratrices volontaires et formés**, composé de 12 auditeurs internes, 17 pilotes de processus et 30 personnes « relais qualité ».

Ce **réseau innovant**, ouvert à tous les agents (des appels à candidatures sont lancés régulièrement en interne) permet à l'information de bien circuler. En y participant, chacun s'implique dans le projet d'entreprise, apprend à connaître le métier des autres, et s'ouvre à des idées et des vues différentes.

L'ensemble des labels et certifications, complété par d'autres outils tels que le plan de gestion de sécurité sanitaire de l'eau, les exercices de crise, les initiatives environnementales ... cohabitent dans un même **système de management intégré**.

Bref, notre travail, ce sont d'abord des ambitions partagées par une équipe de 391 personnes !

#### Mieux connaître le métier des collègues

*« Trois certifications et 1 accréditation : cela représente la mise à jour de 250 documents sur l'année 2020, tous référentiels confondus. Mais ce qui fait notre force, c'est le réseau que nous sommes parvenus à mettre sur pied : 12 auditeurs internes, 17 pilotes de processus et 30 personnes 'relais qualité'. Autant d'agents très impliqués pour faire vivre la qualité au jour le jour. »*

*Melissa Parrinello, Coordinatrice qualité*

## IV. Gouvernance

La Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (CILE) est une intercommunale pure constituée sous forme de société coopérative.

Elle a pour objet social la production et la distribution d'eau.

Le capital social de la CILE regroupe la Province de Liège, 24 communes, 2 intercommunales (AIDE et INTRADEL), ainsi que la SWDE.

### 1 - Administrations associées et parts souscrites

Situation au 31/12/2020

Capital "A"

(Production - 1 part = 250 €)

Associés	Nombre de parts	Capital souscrit	Capital libéré	Reste à libérer
ANS	6.496,00	1.624.000,00	416.262,76	1.207.737,24
ANTHISNES	687,00	171.750,00	158.347,29	13.402,71
AWANS	962,00	240.500,00	61.644,82	178.855,18
BEYNE-HEUSAY	1.380,00	345.000,00	88.430,19	256.569,81
BLEGNY	4.875,00	1.218.750,00	326.210,33	892.539,67
CHAUDFONTAINE	2.716,00	679.000,00	189.844,10	489.155,90
COMBLAIN-AU-PONT	969,00	242.250,00	62.093,39	180.156,61
DISON	1,00	250,00	64,08	185,92

ESNEUX	1.520,00	380.000,00	97.401,38	282.598,62
FLEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	372,00	93.000,00	23.837,71	69.162,29
FLEMALLE	10.023,00	2.505.750,00	1.601.730,45	904.019,55
FLERON	2.851,00	712.750,00	262.225,41	450.524,59
GRACE-HOLLOGNE	2.580,00	645.000,00	300.070,40	344.929,60
HAMOIR	1.380,00	345.000,00	162.178,51	182.821,49
HERSTAL	6.559,00	1.639.750,00	540.506,20	1.099.243,80
HUY	3.177,00	794.250,00	693.516,99	100.733,01
KELMIS	2,00	500,00	128,16	371,84
LIEGE	47.500,00	11.875.000,00	3.043.793,17	8.831.206,83
MARCHIN	1.007,00	251.750,00	64.528,42	187.221,58
MODAVE	571,00	142.750,00	84.202,44	58.547,56
OUFFET	382,00	95.500,00	24.061,42	71.438,58
SAINT-NICOLAS	3.300,00	825.000,00	211.463,51	613.536,49
SERAING	12.533,00	3.133.250,00	935.458,34	2.197.791,66
STOUMONT	1,00	250,00	64,08	185,92
TINLOT	173,00	43.250,00	21.876,57	21.373,43
TROOZ	1.772,00	443.000,00	199.864,65	243.135,35
WISE	2.993,00	748.250,00	245.961,89	502.288,11
S.W.D.E.	1.462,00	365.500,00	93.684,74	271.815,26
<b>Total</b>	<b>118.244,00</b>	<b>29.561.000,00</b>	<b>9.909.451,40</b>	<b>19.651.548,60</b>

### Capital "B1"

(1 part = 250 €)

Associés	Nombre de parts	Capital souscrit	Capital libéré	Reste à libérer
Province de Liège	11.824,00	2.956.000,00	767.572,00	2.188.428,00

### Capital "B2"

(1 part = 250 €)

Associés	Nombre de parts	Capital souscrit	Capital libéré	Reste à libérer
A.I.D.E.	399,00	99.750,00	99.750,00	0,00
INTRADEL	399,00	99.750,00	99.750,00	0,00

## Capital "C"

(Distribution - 1 part = 250 €)

Associés	Nombre de parts	Capital souscrit	Capital libéré	Reste à libérer
ANS	17.927,00	4.481.750,00	1.499.3362,84	2.982.387,16
ANTHISNES	3.950,00	987.500,00	355.743,35	631.756,65
AWANS	9.746,00	2.436.500,00	890.279,00	1.546.221,00
BEYNE-HEUSAY	6.070,00	1.517.500,00	545.013,70	972.486,30
BLEGNY	7.547,00	1.886.750,00	689.394,52	1.197.355,48
CHAUDFONTAINE	15.506,00	3.876.500,00	1.403.588,56	2.472.911,44
COMBLAIN-AU-PONT	7.937,00	1.984.250,00	672.744,53	1.311.505,47
ESNEUX	12.631,00	3.157.750,00	1.102.415,20	2.055.334,80
FLEXHE-LE-HAUT-CLOCHER	4.271,00	1.067.750,00	390.147,92	677.602,08
FLEMALLE	19.683,00	4.920.750,00	1.682.145,05	3.238.604,95
FLERON	13.988,00	3.497.000,00	1.269.825,41	2.227.174,59
GRACE-HOLLOGNE	14.383,00	3.595.750,00	1.280.573,23	2.315.176,77
HAMOIR	10.894,00	2.723.500,00	911.384,46	1.812.115,54
HERSTAL	22.046,00	5.511.500,00	1.820.662,89	3.690.837,11
HUY	29.833,00	7.458.250,00	2.638.624,76	4.819.625,24
LIEGE	80.202,00	20.050.500,00	7.165.936,58	12.884.563,42
MARCHIN	25.175,00	6.293.750,00	2.163.278,44	4.130.471,56
MODAVE	8.718,00	2.179.500,00	796.332,96	1.383.167,04
OUFFET	6.320,00	1.580.000,00	395.000,00	1.185.000,00
SAINT-NICOLAS	11.727,00	2.931.750,00	1.042.156,82	1.889.593,18
SERAING	35.985,00	8.996.250,00	3.199.894,52	5.796.355,48
TINLOT	3.102,00	775.500,00	214.559,12	560.940,88
TROOZ	7.816,00	1.954.000,00	713.972,15	1.240.027,85
WISE	18.200,00	4.550.000,00	1.580.210,78	2.969.789,22
<b>Total</b>	<b>393.657,00</b>	<b>98.414.250,00</b>	<b>34.423.246,79</b>	<b>63.991.003,21</b>

## 2- Composition des organes de gestion, de Direction et de contrôle

Composition arrêtée à la clôture de l'exercice 2020

### Le Conseil d'Administration

#### Président

M. Francis BEKAERT, Bourgmestre à Seraing

#### Vice-Président

M. Thomas CIALONE, Président du Conseil communal à Ans

#### Administrateurs représentant les associés

Mme Sandra BELHOCINE, Conseillère Communale à Grâce-Hollogne

M. Marc CAPPÀ, Conseiller Communal à Fléron

Mme Christel DELIEGE, Conseillère communale à Seraing

M. Samuel DE TOFFOL, Échevin à Awans

M. André DOMBARD, Conseiller communal à Trooz (jusqu'au 28/10/2020)

M. Francly DUPONT, Conseiller communal à Ans

M. Miguel FERNANDEZ, Conseiller provincial à Liège

Mme Annick GERARD, Conseillère communale à Herstal

M. Daniel GIELEN, Conseiller Communal à Grâce-Hollogne

M. Patrick LECERF, Bourgmestre à Hamoir

M. Jean-Louis LEFEBVRE, Bourgmestre f.f. à Herstal

M. Giuseppe MANIGLIA, Conseiller communal à Liège

M. Bernard MARLIER, Échevin à Esneux

M. Dominique PERRIN, Conseiller communal à Flémalle

Mme Christelle STADLER, Conseillère communale à Huy (jusqu'au 13/10/2020)

M. Etienne VENDY, Conseiller communal à Trooz (depuis le 08/12/2020)

M. André VRANCKEN, Conseiller communal à Awans

Mme Véronique WILLEMART, Conseillère communale à Liège (depuis le 08/12/2020)

#### Observateurs

Mme Florence HERRY, Directrice générale de l'AIDE

M. Luc JOINE, Directeur général d'INTRADEL

M. Eric VAN SEVENANT, Président du Comité de direction de la SWDE

#### Délégués représentant le personnel

M. Arnaud KNOPS, agent CILE, Délégué CGSP

Mme Micheline VLEUGELS, agent CILE, Présidente de la délégation CGSP

M. Bernard WATRIN, agent CILE, Délégué CSC

M. Eric WUIDAR, agent CILE, Délégué CGSP

### Le Bureau exécutif

#### Président

M. Francis BEKAERT, Président du Conseil d'Administration

#### Vice-Président

M. Thomas CIALONE, Vice-Président du Conseil d'Administration

#### Membres

Mme Christel DELIEGE, Administrateur

M. Daniel GIELEN, Administrateur

### Le Comité de Rémunération

#### Président

M. Jean-Louis LEFEBVRE

## **Membres**

M. Patrick LECERF, Administrateur  
M. Giuseppe MANIGLIA, Administrateur  
M. Bernard MARLIER, Administrateur

## **Le Comité d'Audit**

### **Président**

M. Marc CAPPÀ, Administrateur

### **Membres**

M. Francy DUPONT, Administrateur  
M. Patrick LECERF, Administrateur  
M. Giuseppe MANIGLIA, Administrateur  
Mme Christelle STADLER (jusqu'au 28/10/2020)  
M. Dominique PERRIN, Administrateur (depuis le 08/12/2020)

## **Le Contrôleur aux comptes**

Cabinet BDO SCRL

## **Le Directeur général**

M. Alain PALMANS

## **3 - Fonctionnement des organes de gestion**

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19. Dans ce contexte de crise, la CILE a dû adapter rapidement son organisation et notamment, le fonctionnement de ses organes de gestion. Ainsi, dès la fin du mois de mars, il a été décidé de réunir les instances de l'intercommunale (Conseil d'administration, Bureau exécutif, Comité d'audit et Comité de rémunération), par le biais de visioconférences Teams. Les Assemblées générales ordinaires des mois de juin et décembre 2020 se sont tenues en présence physique des membres et ce, dans le strict respect des normes de distanciations et de sécurité en vigueur. La présence des délégués le jour de l'assemblée étant toutefois facultative.

Afin de donner un cadre légal pour permettre, notamment, aux organes de gestion des intercommunales de continuer à fonctionner, le Gouvernement Wallon a adopté, dans un premier temps, des arrêtés de pouvoirs spéciaux relatifs à la tenue des réunions des organismes supracommunaux. Ensuite, la crise perdurant, le Parlement wallon a adopté, le 1er octobre 2020, un décret autorisant, jusqu'au 31 décembre 2020, la tenue des réunions des organes des intercommunales à distance.

### **L'Assemblée générale**

Bases légales : art. L1523-11 à L1523-14 du CDLD - art. 17 à 26 des statuts

En 2020, la CILE a tenu deux Assemblées générales statutaires, les 18 juin et 17 décembre 2020.

### **Le Conseil d'Administration**

Bases légales : art. L1523-15 à L1523-16 du CDLD - art. 27 à 38 des statuts

Compétences : Il définit la politique et la stratégie générale et contrôle la gestion opérationnelle.

Fréquences des réunions : minimum 10 fois par an  
En 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni à 10 reprises (dont 7 réunions en visioconférence).

### **Le Bureau exécutif**

Bases légales : art. L1523-18 du CDLD - art. 40 et 41 des statuts

Compétences : Organe restreint de gestion et émanation du Conseil d'administration, il est chargé par ce dernier de la gestion courante et non stratégique de la société.

Fréquence des réunions : Il se réunit, en général 2 fois par mois (sauf aux mois de juillet et août).

En 2020, le Bureau exécutif s'est réuni à 18 reprises (dont 10 réunions en visioconférence).

### **Le Comité de Rémunération**

Bases légales : art. L1523-17 du CDLD - art. 45 des statuts

Fréquences des réunions : au moins une fois par an

Compétences :

- il émet, après en avoir informé le Conseil d'administration, des recommandations à l'Assemblée générale pour chaque décision relative aux jetons de présence, aux éventuelles indemnités de fonction et à tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du Comité d'Audit.
- il établit annuellement et approuve un rapport d'évaluation écrit portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de rémunération. Il émet des recommandations au Conseil d'administration. Il propose au Conseil d'administration, une justification circonstanciée des rémunérations autres que les simples jetons de présence.

### **Le Comité d'Audit**

Bases légales : art. L1523-26 du CDLD - art. 43 et 44 des statuts

Fréquences des réunions : au moins une fois par an

Compétences :

Le Conseil d'Administration définit les missions du Comité d'audit, lesquelles comprennent au minimum les missions suivantes :

1. la communication au conseil d'administration d'informations sur les résultats du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés et l'explication sur la façon dont le contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés ont contribué à l'intégrité de l'information financière et sur le rôle que le comité d'audit a joué dans ce processus ;
2. le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et présentation de recommandations ou de propositions pour en garantir l'intégrité ;

3. le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'intercommunale ou de l'organisme ainsi que le suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. le suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés ;
5. l'examen et le suivi de l'indépendance du réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés, en particulier pour ce qui concerne le bien-fondé de la fourniture de services complémentaires à la société.

Le Comité d'audit fait régulièrement rapport au Conseil d'Administration sur l'exercice de ses missions, au moins lors de l'établissement par celui-ci des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés.

#### 4 - Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 juin 2021

Le Conseil d'Administration, en séance du 20 avril 2021, a arrêté comme suit l'ordre du jour :

- 1) Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport spécifique sur les prises de participation ;
- 2) Rapport de rémunération du Conseil d'administration (art. L6421-1 du CDLD) - Approbation ;
- 3) Rapport du Contrôleur aux comptes ;
- 4) Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 - Approbation ;
- 5) Solde de l'exercice 2020 - Proposition de répartition - Approbation ;
- 6) Décharge aux administrateurs - Approbation
- 7) Décharge au Contrôleur aux comptes - Approbation
- 8) Cooptation de deux administrateurs - Ratification
- 9) Cession des parts détenues au capital de la SA TERRANOVA - Décision
- 10) Lecture du procès-verbal - Approbation

## V. Une année plus que jamais essentielle

### La CILE s'adapte avec agilité pour assurer la continuité de l'accès à l'eau

C'est en février 2020 que la CILE est alertée de l'imminence d'une crise sanitaire mondiale. Les autorités nous reconnaissent rapidement comme **opérateur de service essentiel**. Dans ces circonstances exceptionnelles, le lavage des mains est, notamment, un geste primordial. La CILE mettra tout en œuvre pour assurer, au quotidien, le service de distribution d'eau alimentaire, en qualité et en quantité, pour tous ses abonnés.

**Un groupe de gestion de crise**, composé d'une vingtaine de personnes, se met en place au sein de la CILE. Mission ? Repenser toute l'organisation du travail en fonction de son impact sur la continuité du service. Ce groupe établit un Plan de Continuité des Affaires. Toutes les activités sont priorisées selon leur caractère primordial, essentiel ou secondaire.

Dès le 2 mars, la CILE prend une série de décisions qui anticipent les mesures de confinement. Ces mesures seront adaptées, en permanence, tout au long de 2020, au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire.

## Un dimanche soir à 22 heures

*« Je revenais de vacances de Carnaval. Le Conseil de direction s'est réuni en urgence le dimanche soir. Nous devions prendre des décisions rapidement concernant la crise sanitaire. Un comité de crise a ensuite été mis en place et nous ne nous sommes plus quittés durant plus d'un an ! Au début, nous avons des réunions quotidiennes, parfois jusqu'à trois par jour. Au total, le comité s'est réuni 102 fois en 2020 »*

Melissa Parrinello, Coordinatrice qualité et secrétaire du Conseil de direction

### Anticipation du télétravail

Pour le **personnel administratif** et de maîtrise, toutes les réunions physiques, les formations et les workshops sont supprimés. **Le télétravail devient la règle**. Cette mesure a heureusement pu s'appuyer sur de nouvelles **technologies informatiques déployées dès 2018**. Dès ce moment, la CILE avait déjà fait le choix d'offrir à son personnel l'opportunité d'opter pour une journée par semaine de télétravail, en équipant les agents d'ordinateurs portables de nouvelle génération et d'écrans supplémentaires. En mars 2020, le basculement vers le travail à domicile s'en est trouvé grandement facilité. Cette solution a également permis de maintenir l'ensemble du personnel au travail.

**Au niveau du personnel itinérant**, des « bulles » sont créées afin de réduire le nombre d'agents présents au même moment. Certaines missions non essentielles sont arrêtées temporairement et le personnel ouvrier est mis en rotation d'équipe.

Le groupe de gestion de crise met aussi en place de nouveaux protocoles de travail et de gestion de l'information. Les **fréquences de nettoyage** sont renforcées sur l'ensemble des sites, les équipements de protection masques, gels, plexis... font leur apparition.

### Le service continue

**Au niveau de la clientèle**, durant toute l'année, nos équipes sont restées présentes sur le terrain et ont assuré la continuité des activités. Une permanence sur rendez-vous a été instaurée pour assurer le service des cols de cygne, facilitant les prises d'eau temporaires pour la réalisation de chantiers privés. Certaines modalités ont été revues, comme la relève et la transmission des index. Les agents du service commercial ont fait preuve **d'empathie et de dialogue** et nos clients ont pu bénéficier de mesures d'aides supplémentaires : allongement du délai d'échéance habituel des paiements de factures d'eau de 60 jours de février à juin, arrêt des relances et mises en demeure, retrait des limiteurs de débit pour défauts de paiement, plan **d'apurement** des dettes assouplis...

Au-delà de l'impact de la crise sanitaire sur l'organisation, les coûts exposés par la CILE en raison de la pandémie s'élèvent à plus de 1,25 million d'euros pour l'année 2020. Dans cette enveloppe figure une dépense de 250.000 euros consentie sous forme de **don à quatre hôpitaux liégeois** pour l'acquisition de respirateurs. Un geste de solidarité entre services essentiels accueilli avec enthousiasme.

## Retours sur une année tellement particulière

### RESSOURCES HUMAINES > Écoute et transversalité

« Un des effets positifs de cette crise est le renforcement des relations avec les représentants des travailleurs lors de nos réunions très régulières, empreintes d'écoute mutuelle. Mais le bouleversement organisationnel rencontré lors de la crise sanitaire va surtout fondamentalement changer nos méthodes et nos relations de travail à tous. Un des principaux enjeux du 'monde d'après' sera d'accompagner nos équipes à retrouver une vie offrant un équilibre professionnel-privé, une bonne gestion de la déconnexion. La charge psychosociale a, en effet, été très importante. » - Marc Heggerickx, Directeur Achats et RH

### COMMUNICATION > Rapidité et cohérence comme clés de succès

« Lorsque le confinement est arrivé, nous avons eu énormément d'informations à communiquer à nos équipes. Très vite, nous avons demandé à chaque membre du personnel l'autorisation de pouvoir envoyer les messages essentiels sur son GSM privé. Nous avons obtenu 100% d'adhésion. Pour le personnel itinérant peu ou pas digitalisé, nous imprimions les documents que les secteurs passaient littéralement aux hommes de terrain par la fenêtre, trouvant des solutions de respect de la distanciation sociale. Nous avons réalisé un guide exposant toutes les mesures, complété par des affiches, mais aussi des petites vidéos. Nous avons relancé le journal interne : trois éditions sont sorties en 2020 » - Colette Bawin, Responsable Communication

### SÉCURITÉ > La chasse aux masques !

« Du jour au lendemain, le personnel administratif est passé à 100% de télétravail : certaines personnes sont venues au bureau rechercher leur siège ergonomique. Notre groupe de gestion de crise s'est réuni jusqu'à 3 fois par jour pour repenser toute l'organisation et doper les mesures de protection de nos agents. Je suis parti très rapidement à la chasse aux masques, sprays, plexis de séparation..., et notre laboratoire a même, un moment, produit lui-même des produits désinfectants. Nous ne sommes jamais tombés en rupture de stock. » - Eric Van Rietvelde, Responsable SIPPT

### CLIENTÈLE > Empathie et bienveillance

« Si la pandémie a apporté beaucoup de négatif, elle a aussi eu de beaux effets positifs. Nous n'aurions, par exemple, jamais imaginé que nos agents en contact direct avec la clientèle répondent aux appels depuis leur domicile. Mais le télétravail généralisé est passé par là et nous avons bien dû nous y résoudre. Avec quels constats ? Nos agents font preuve d'une grande capacité d'écoute et de bienveillance à l'égard des clients dans ce contexte de travail à domicile. Ils se montrent encore plus sensibles et attentifs. Les taux de plaintes sur les communications téléphonique a significativement diminué. » - Michèle Gustin, Responsable du Service Clientèle

## Gouvernance du secteur de l'eau : la coordination des forces vives

Le nombre d'opérateurs de l'eau a diminué de moitié au cours des 20 dernières années. On compte aujourd'hui **47 producteurs et distributeurs d'eau potable** en Wallonie, de taille variable. La Société Wallonne des Eaux (SWDE), l'opérateur régional, dessert 68% des raccordements en Wallonie, la CILE environ 20%.

En 2018, le Gouvernement wallon a fait réaliser une **étude relative à la rationalisation du secteur de l'eau**. Objectif ? En établir une vision globale et identifier les leviers en vue d'élever le niveau de service, de maîtriser l'évolution des coûts et la pérennité des actifs et de faire évoluer la gouvernance du secteur.

Cette étude a permis d'identifier 14 opportunités de collaboration entre les acteurs du secteur, autour de 3 axes :

1. **Le développement technologique** : outils de cartographie communs, cellule « data » commune, standards identiques pour les compteurs intelligents et la télégestion...
2. **L'optimisation de certaines activités historiques** : bureaux d'études, achats, formation du personnel, spécialisation des laboratoires...
3. **La gestion de la relation client** : définition d'un niveau de service homogénéisé.

Les recommandations s'appuient sur une **vision industrielle de l'évolution du secteur** et non pas institutionnelle, c'est-à-dire des synergies et la mise en commun de ressources, sans nécessairement intégration ou création de structures.

L'étude met en avant que **de nombreuses synergies sont déjà développées**, lesquelles ont permis de réaliser des économies, notamment, par le biais de marchés groupés, l'échange des bonnes pratiques, etc. Elle fait un **constat positif sur l'efficacité du paysage actuel**. Elle recommande la poursuite de l'amélioration de l'efficacité individuelle des opérateurs et la mise en commun de certaines activités.

Afin de piloter la mise en œuvre des recommandations de l'étude, plusieurs groupes de travail et de décisions ont été instaurés, dans le secteur de l'eau, en 2020 : **la CILE y participe activement**.

Bien commun par excellence, l'eau appelle à la coordination de toutes les forces vives du secteur, en vue d'en assurer une protection optimale tant quantitative que qualitative, une production et une distribution de haute qualité, ainsi qu'un assainissement adéquat, dans **une logique d'économie circulaire**.

**Le secteur de l'eau wallon représente 3.500 emplois directs**. La collaboration sectorielle permet une augmentation de la force et de la représentativité de l'ensemble du secteur à l'échelle wallonne et européenne avec la volonté d'avoir un impact en termes de ressources en eau, de prix maîtrisé et de commande publique davantage circulaire et orientée vers un développement durable.

## Pas de tabou

*« L'étude relative à la rationalisation du secteur de l'eau a permis de réaliser une photo du secteur. Elle a mis en avant les atouts et les faiblesses des uns et des autres et a souligné l'excellente gestion des différents opérateurs. Bien sûr, elle a suscité des craintes par rapport à des modifications institutionnelles. Mais la mise en œuvre des recommandations se passe bien. On crée un climat de confiance. Il n'y a pas de tabou.»*

Alain Palmans, Directeur général de la CILE

## La CILE dans son écosystème

### Un rôle économique majeur

Essentielle par le produit qu'elle distribue - l'eau -, la CILE revêt également un caractère incontournable dans le paysage économique.

Ce rôle d'acteur économique s'exerce sur différents plans. Avec un **chiffre d'affaires de 135,7 millions** d'euros et un **effectif de 391 personnes**, la CILE figure parmi les grands employeurs de la région liégeoise. Elle est également une source importante d'activités auprès de **600 fournisseurs**, pour des marchés publics de travaux, de fournitures ou de services. Par définition, la gestion du cycle de l'eau n'est pas délocalisable, ce qui induit un flux d'activités primordial pour les fournisseurs locaux.

La CILE est donc un acteur économique important dans le tissu économique local, et ce, notamment, via ses **importants programmes d'investissement**. Entre 2012 et 2020, la CILE aura investi **200 millions d'euros** pour se conformer à toutes les dispositions en matière de qualité d'eau et des infrastructures de distribution. Objectif ? Déployer des installations qui garantissent tant la disponibilité que la qualité de l'eau, et pouvoir faire face aux potentielles situations de crise.

## L'eau n'est pas délocalisable

*« L'eau souterraine est notre matière première. Elle n'est pas délocalisable : c'est une opportunité pour nos 600 fournisseurs locaux. Mais c'est aussi un choix : notre 'call center' pourrait être n'importe où dans le monde, mais nous privilégions la logique de proximité. »*

Alain Palmans, Directeur général de la CILE

## Réalisations et projets 2020

Malgré la situation sanitaire de 2020, la CILE a poursuivi ses activités et a assuré au quotidien le service de distribution d'eau alimentaire, en qualité et en quantité, pour tous ses abonnés. Nos équipes ont également **gardé le cap** fixé par le plan stratégique 2020-2022, qui est axé sur les perspectives suivantes :

- le maintien d'un niveau d'investissement annuel de l'ordre de 20 millions d'euros ;
- le recentrage des départements sur les métiers de l'eau et dont les objectifs prioritaires sont :
  - l'augmentation du rendement des réseaux ;
  - le renouvellement des raccordements vétustes ;
  - le maintien du taux de renouvellement des installations.

Pour ce faire, l'informatique est au cœur de tous les défis.

Dans les pages qui suivent, nous évoquons **quelques réalisations concrètes** qui s'inscrivent dans cette **vision du futur** de la CILE.

### 1. La transformation digitale se poursuit

La feuille de route de la transformation digitale de la CILE s'appuie sur une stratégie formalisée en 2019. À partir du mois de mars 2020, la crise sanitaire a bousculé nos priorités : la CILE a mis le digital au cœur de l'action pour relever les défis. Il s'est agi de nous adapter rapidement pour assurer la **continuité du service** à la clientèle, tout en **protégeant nos collaborateurs**.

En parallèle, nos équipes ont tout mis en œuvre afin d'implémenter plusieurs projets du programme de digitalisation.

- **Nouvelle version SAP** : une des grandes réalisations de 2020 est la montée de version du programme de gestion de l'entreprise. La CILE travaille depuis plusieurs années avec le produit SAP, notamment pour tout ce qui touche à la facturation. Le passage vers la nouvelle version permet une meilleure expérience-utilisateur, mais surtout, elle offre une possibilité de déploiement dans le cloud. À terme, toutes les applications utilisées par la CILE migreront vers le cloud : l'externalisation de la gestion de l'infrastructure informatique est un choix qui permet à notre équipe de se focaliser sur les projets qui créent de la valeur ajoutée pour notre entreprise et nos clients.
- **Nouvelle cartographie à la CILE** : Un nouveau logiciel SIG (Système d'Information Géographique) est en cours d'implémentation. L'utilisation et le développement de ce nouveau logiciel, mondialement connu et reconnu, permettra à la CILE de suivre l'évolution de la géomatique, d'interfacer de nombreux outils et de répondre aux besoins de différents services de la CILE. La mobilité qui accompagne le projet permettra d'améliorer la qualité des données et ainsi rendre le travail des agents sur le terrain encore plus efficace.
- **Tests du réseau d'antennes du « smart metering »** : la philosophie générale du « smart metering » est d'améliorer le service au client, à terme, grâce à une facturation calquée sur la consommation réelle à la place de factures basées sur la consommation présumée. Elle vise aussi une détection des

fuites beaucoup plus rapide et une meilleure gestion du réseau par un collationnement de données plus fréquent. Il en résulte un confort accru pour le consommateur et un moyen de gestion performant pour le gestionnaire de réseau. Un exemple concret : une fuite difficilement détectable à domicile ne devra plus attendre le relevé annuel d'index pour être repérée, elle sera détectée pratiquement en temps réel ; le client en sera alerté quasi instantanément selon l'intensité du débit et le gestionnaire de réseau pourra optimiser son efficacité dans la recherche et la réparation de fuites en domaine public.

Pour la transmission et le rapatriement des données captées par les compteurs intelligents, la CILE a fait le choix de **la technologie LoRa**. Pratiquement, elle utilisera ses châteaux d'eau pour installer son propre réseau de communication et d'antennes. Celle-ci permet de rapatrier les données depuis les capteurs et les objets connectés (IoT) à moindre coût. Ce réseau comptera une cinquantaine d'antennes dont la moitié a été placée et testée en 2020. Notre équipe a également réalisé des tests sur 50 têtes de lecture connectées aux compteurs. Le déploiement à grande échelle, avec pour ambition de pouvoir couvrir le renouvellement du parc en 8 ans, débutera fin 2021.

#### Qu'est-ce qui occupe le plus nos opérateurs de call center ?

*« La facture de régularisation ! Actuellement, chaque client CILE reçoit 3 factures d'acompte par an, basées sur des estimations de consommation. Puis arrive la facture de régularisation et là, boum, les problèmes commencent, surtout en cas de surconsommation. Un nouveau membre dans la famille, un appareil gourmand en eau ou tout simplement, une fuite cachée ou visible dont on n'a pas bien évalué les conséquences. Grâce au compteur intelligent, un système d'alerte s'enclenchera beaucoup plus rapidement éveillant l'attention du consommateur à la variation de sa consommation. Gros plus : une fuite ne devra pas attendre un an avant d'être détectée. C'en sera fini de tout ce stress pour nos clients... et nos services. »*

William De Angelis, IT Manager

#### Cinquante châteaux d'eau équipés d'antennes LoRa...

*Pourquoi ne pas mettre ce réseau de communication à disposition d'autres acteurs ? Mutualiser des outils publics au service du public, cela fait sens. Les applications 'smart cities' sont nombreuses : parkings intelligents, tracing de trottinettes en prêt dans le cadre de la mobilité douce, poubelles connectées, détection de CO2 dans les classes d'écoles, éclairage public, etc.*

Bernard Michaux, Directeur de la Production

## 2. Néblon : achèvement d'un itinéraire bis après 11 ans de travaux

Mille deux cent dix ! Chaque seconde, la CILE fournit plus de 1.210 litres d'eau, l'équivalent de huit baignoires bien remplies. Le temps que vous relisiez cette phrase, la CILE livre déjà quelques dizaines de mètres cubes de plus. Dix, vingt, trente mille... En une, journée, le volume d'eau monte à 106.000 mètres cubes. Et en une année, ce sont **38 millions de mètres cubes d'eau** qui transitent par les canalisations de la CILE vers les robinets de ses clients.

**D'où vient toute cette eau ?** Principalement de nos propres ressources en eau souterraine de Hesbaye, mais aussi d'Ouffet, au sud de Liège. Ce captage d'eau, dit de **Néblon**, en référence au hameau de Néblon-le-Moulin, est **LE captage historique**. Il date de 1913 et a été créé pour alimenter une bonne partie des communes de la périphérie de Liège en eau potable. Les eaux captées proviennent d'une nappe phréatique qui s'étend sur 66 km<sup>2</sup>, l'équivalent de la superficie de la Ville de Liège.

Problème : plus que centenaire, l'adduction qui relie la campagne aux villes et communes, avec ses 31 km de parcours, accuse le poids des ans, ce qui insécurise l'alimentation de toute l'agglomération liégeoise. C'est pourquoi, **dès 2006**, la CILE et Vivaqua (opérateur bruxellois) ont constitué un groupement d'intérêt économique. Objectif ? Étudier et réaliser un **itinéraire bis pour acheminer l'eau de Néblon vers Liège**, tout en connectant cette nouvelle adduction avec le captage proche de Modave géré par Vivaqua, ce qui offre une intéressante sécurisation !

Ce projet d'envergure a été mené en plusieurs phases depuis 2009, pour **se terminer durant l'année 2020** avec les dernières poses techniques importantes. Le coût annuel moyen des travaux a été de 3,7 millions d'euros par an, soutenu en partie par un prêt souscrit auprès de la Banque Européenne d'Investissement et garanti par la Province de Liège.

### Et déjà, une « bonne trouvaille » !

Fait marquant : alors que les dernières chambres de connexion du dédoublement de l'adduction du Néblon venaient d'être mises en service en 2020 à hauteur du Bol d'Air, elles ont déjà permis de **pallier deux arrêts planifiés** par la SWDE en octobre, à 15 jours d'intervalle. La SWDE devait interrompre l'adduction en provenance des Barrages d'Eupen et de La Gileppe pour effectuer des travaux à hauteur de Verviers. Bien que programmés de nuit, ceux-ci risquaient d'avoir pour conséquence un arrêt de fourniture chez nos clients. Utilisant le système maillé de notre adduction de Néblon, nous avons réussi à ce que les clients ne soient pas privés d'eau.

#### Faire remonter l'eau

*« Grâce au dédoublement de l'adduction de Néblon et à la connexion du Bol d'Air, nous avons pu faire transiter de l'eau pompée à Modave, et la remonter dans le sens inhabituel jusqu'à Fléron. Cette « ingénieuse trouvaille » a permis à la SWDE d'opérer ses travaux de nuit sans priver nos clients d'eau et participe pleinement à la philosophie du schéma régional des ressources en eau 2.0 de la Wallonie.*

**Bernard Michaux, Directeur de la Production**

Autre fait marquant à l'actif de la nouvelle conduite : à la suite d'un chantier à Comblain-au-Pont, le transport d'eau sur l'ancienne adduction de Néblon a été

interrompu pendant près de 3 semaines, sans conséquence sur le rythme de production de ce captage. Grâce au nouveau réseau, l'eau était repompée sur le plateau du Condroz (via le nouveau réservoir de Warzée) avant de retrouver l'ancienne conduite en aval du chantier. Le réseau de distribution prenait le relais pour alimenter les Comblinois. Un véritable itinéraire « Bison futé » pour l'eau !

### Une position stratégique sur les autoroutes de l'eau

La réalisation de ce chaînon manquant de l'adduction de Néblon est une **étape majeure de la sécurisation** de l'alimentation en eau. Cette sécurisation s'inscrit dans le cadre du **Schéma régional des ressources en eau 2.0** en Wallonie, dont un des objectifs est de valoriser les ressources de la Province de Liège vers d'autres zones de distribution.

Pour sécuriser certaines zones complexes et assurer une bonne alimentation en eau, la SWDE est en train de construire des « autoroutes de l'eau ». Dans l'un de ces projets, les eaux captées par la CILE en Hesbaye seront acheminées en mélange avec les eaux des barrages d'Eupen et de La Gileppe vers la région de Paliseul, en risque de pénurie d'eau.

En Province de Luxembourg, toujours, dans la région touristique Durbuy, il a été jugé plus judicieux de pratiquer des échanges d'eau entre producteurs que de développer des réseaux de contournement territoriaux. C'est ainsi que les eaux de Néblon et de Modave apporteront une solution pour alimenter Durbuy, économisant ainsi à la SWDE la pose de plusieurs kilomètres de canalisations de grand diamètre au bénéfice d'un coût-vérité de l'eau moins conséquent.

La CILE, avec ses captages de Hesbaye et de Néblon, occupe donc une **position stratégique sur les autoroutes de l'eau**. Elle dispose de plusieurs ressources propres qui lui permettent, aujourd'hui, une autonomie de 70% par rapport aux besoins de ses clients. Elle pratique des achats et ventes d'eau avec d'autres producteurs pour compléter sa capacité de distribution, mais aussi rationaliser les investissements en infrastructures et répondre à un coût-vérité de distribution maîtrisé dès la phase de production.

Répartition des moyens de production (m <sup>3</sup> )	2019	2020
Captages Hesbaye	15.089.479	15.019.558
Captages Néblon	9.940.818	10.729.300
Captages locaux	1.187.861	1.239.995
Fournitures par D.G.P. (*)	7.315.698	7.232.257
Fournitures par SWDE	1.919.982	2.086.946
Fournitures par VIVAQUA	3.430.119 (**)	2.546.802 (***)
Fournitures par IDEN (Nandrin)	4.121	3.186
<b>Total</b>	<b>38.888.078</b>	<b>38.858.044</b>

(\*) D.G.P. = Direction de la Grande Production de la SWDE

(\*\*) dont 2.246.567m<sup>3</sup> via la nouvelle liaison Modave - Warzée

(\*\*\*) dont 1.487.011m<sup>3</sup> via la nouvelle liaison Modave - Warzée

## Un chaînon manquant

*« On y est arrivé ! Le dédoublement du Néblon est terminé ! Nous aurions voulu marquer le coup, mais la crise Covid en a décidé autrement. Ce tout gros chantier aura duré plus de 10 ans. Tout est à présent pleinement opérationnel. Cet aboutissement, c'est aussi l'accomplissement d'un des projets phares du Schéma régional des ressources en eau en Wallonie. Au passage, j'ai une pensée pour Monsieur Jean-Marie LAMBERT, Ingénieur en charge du projet depuis les premières études. Il est aujourd'hui retraité. »*

Jean-François Berger, Chef de Service Adjoint pour les services supports.

### 3. Piratage : rupture de l'alimentation en eau de l'agglomération liégeoise

Cette information de piratage - heureusement une « fake news » - est le « pitch » d'un exercice de crise réalisé fin 2019 par la CILE. Nous réalisons ce type d'exercices, car **la cybercriminalité et le terrorisme** font, aujourd'hui, partie des risques majeurs auxquels nous sommes exposés.

Nous ne sommes évidemment pas les seuls : les risques liés à la cybersécurité étant globaux, ces enjeux sont traités à l'échelle européenne. Avec **la directive appelée « NIS »** (pour Network and Information Security) adoptée en 2016, l'Europe souhaite assurer un niveau de sécurité élevé et commun. Le législateur a transposé cette directive **en droit belge en avril 2019** : le but est de renforcer la protection face à des **attaques informatiques** de plus en plus nombreuses et toujours plus sophistiquées.

Par la digitalisation des process, le hacker a étendu sa palette d'actions et ne s'attaque plus seulement à un réseau informatique, mais a aussi une action potentielle sur des processus de traitement non protégés.

Et la CILE dans tout cela ? Pour respecter la loi belge, appelée Directive NIS, nous devons nous prémunir de toute attaque informatique, et le prouver ! La loi donne une présomption de conformité à tout opérateur de service essentiel. La CILE en fait partie et est aujourd'hui détentrice de la certification ISO27001, liée à la gestion de la sécurité de l'information.

La CILE avait entamé ce projet de **certification ISO27001 en 2019 et l'a abouti en décembre 2020**. Il s'agit d'une réalisation majeure qui fait de la CILE **le premier opérateur de service essentiel du secteur de l'eau potable en Belgique à obtenir la conformité à la loi NIS** liée à la cyberdéfense.

Sur base de l'exercice de crise réalisé en 2019, nous sommes en train de réécrire un plan de gestion de crise pour juin 2021. Le prochain exercice, prévu fin 2021, se déroulera totalement en virtuel de manière à simuler et prévenir une crise sanitaire conséquente.

Pour ces « stress tests », nous travaillons en collaboration avec les experts internationaux de W-Smart, et notamment Mékorot, l'opérateur public de l'eau en Israël, un pays à la pointe en matière de cybersécurité.

#### W-Smart, pour une culture de la sécurité de l'information

La CILE est membre de W-Smart, une structure créée aux lendemains des attentats du 11 septembre 2001, alors que certains quartiers de New York devaient aussi faire face à des coupures d'eau. L'association regroupe des services de distribution d'eau et de traitement des eaux usées issus du monde entier. L'objectif est de créer un forum international de partage d'expériences et promouvoir la collaboration entre les membres afin d'améliorer leurs capacités à assurer la sécurité durable de l'eau face au terrorisme, aux catastrophes industrielles et naturelles. Des projets sont également développés avec l'UNESCO dont W-Smart est membre associé.

Alain PALMANS, Directeur général et Vice-Président Europe pour la stratégie de W-Smart

#### Mon1erFilsSApelleJean!

*« Un mot de passe complexe comprenant majuscules, chiffres et une longueur minimale, c'est le B.A-ba contre la cybersécurité à la CILE. Le dire, c'est bien, le faire c'est encore mieux ! Parmi les autres mesures pratico-pratiques qui s'appliquent à chacune et à chacun : l'interdiction de se connecter hors Europe sauf dérogation, et le changement de mot de passe obligatoire tous les 6 mois. »*

William De Angelis, IT Manager

#### 4. Qualité de l'eau entre le compteur domestique et le robinet : quel rôle pour la CILE ?

Êtes-vous équipé de conduites en plomb à domicile ? Où sont évacuées vos eaux pluviales ? Quels points d'eau sont alimentés par votre citerne d'eau de pluie et quels autres le sont par l'eau potable du réseau ? Bénéficiez-vous d'un puits privé ? N'y a-t-il pas de risque de confusion entre les eaux potables et celles de sources alternatives au sein de votre logement ? L'installation est-elle protégée par un réducteur de pression ? Votre installation présente-t-elle un risque de polluer le réseau public ? Êtes-vous raccordé à l'égout ? En résumé, vos installations privatives sont-elles conformes ?

Peu de personnes peuvent répondre à ces questions. Or, une installation défectueuse peut présenter des **risques pour la santé et pourraient même engendrer une pollution du réseau public**. C'est pourquoi le Gouvernement Wallon a décidé d'organiser un audit des biens immobiliers via **le CertIBEau** (Certification des Immeubles Bâtis pour l'Eau).

Depuis la 1er juin 2021, les nouvelles constructions doivent faire certifier leurs installations. Si tout est en ordre, le raccordement à l'eau de l'immeuble sera mis en service.

### Quel rôle joue la CILE dans CertIBEau ?

*« Depuis plusieurs années, nous participons activement à sa préparation. Nous avons posé la candidature de la CILE pour délivrer les formations 'eau potable' de tous les centres de formation wallons qui sont en charge, à leur tour, de former les certificateurs qui opéreront les audits de terrain auprès des particuliers. La candidature de la CILE a été, in fine, la seule retenue en 2020. »*

**Marc Gerlache, Responsable Qualité de l'Eau et Système de Management de la Qualité.**

La CILE a dispensé les formations pour la première fois durant le second semestre 2020. Elle a poursuivi sa mission d'expert en eau potable pour l'entrée en vigueur de la certification au 1er juin 2021. Ce rôle d'expert s'étend, par ailleurs, aussi dans le domaine de l'analyse de **risque de légionelles** dans les bâtiments publics : trois agents CILE ont été **formés en France** à cette fin et peuvent dès lors accompagner les usagers et clients publics dans la gestion de ce risque.

### Vers une augmentation du niveau général de la qualité l'eau

Si ces expertises concernent l'eau en aval du compteur d'eau domestique, la responsabilité de la CILE porte sur l'eau en amont de celui-ci.

Cette gestion des risques entre le captage et le compteur porte un nom : **les Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE)**. Cette approche est le point de départ de nombreux projets en lien avec la qualité sanitaire de l'eau, qui se dérouleront dans les prochaines années. Elle s'inscrit aussi dans une vision européenne (Directive publiée en décembre 2020).

Le principe ? Disposer en permanence d'un état des lieux des ouvrages et des actes qui ont un impact potentiel sur la qualité de l'eau. Exemples : la manière dont on peut s'introduire dans tel château d'eau doit être documentée. De même, les équipes d'intervention doivent être conscientes que l'utilisation d'un chalumeau peut avoir un impact sur la qualité de l'eau en aval. L'ensemble de ces données doivent être connues et répertoriées. Deux zones tests sont en cours d'analyse et plusieurs analyses de risque sur des ouvrages ont été réalisées en 2020. L'objectif final est **d'augmenter le niveau général de la qualité de l'eau**.

En 2020, dans le cadre du contrôle de la qualité des eaux, la CILE a :

- prélevé **10.892** échantillons d'eau
- géré l'analyse de **163.462** paramètres
- réalisé **2.209** analyses pour des clients externes (piscines, industries...)

## 5. De Liège à Madrid ... et retour !

Le réseau de conduites de la CILE, avec ses 3.690 kilomètres, représente l'équivalent d'un aller-retour vers le centre de l'Espagne. Des milliers de kilomètres à surveiller en continu ! Objectif : optimiser le rendement du réseau. C'est un des axes majeurs du plan stratégique de la CILE. Une **cellule dédiée à la recherche de fuites**, mise sur pied en 2019, est un facteur clé pour atteindre cet objectif.

Pourquoi rechercher les fuites ? Celles-ci occasionnent non seulement un **gaspillage de ressources**, mais elles induisent un **risque de pénurie d'eau** sur certaines zones du réseau. Des fuites importantes représentent aussi un risque de dégâts du sous-sol, voire d'effondrement.

- Des captages jusqu'aux ouvrages d'art (réservoirs, châteaux d'eau, chambres de vannes), on parle de **production** d'eau. Il s'agit de 265 km de conduites de dimensionnement important : les fuites dans ces adductions peuvent dès lors être conséquentes. En 2020, la cellule « recherche de fuites » a permis d'identifier et de réparer 3 fuites importantes sur l'ancienne adduction du Néblon (siphon de Poulseur, galerie de Comblain et galerie à Hamoir).
- Entre les châteaux d'eau ou réservoirs et le compteur des abonnés, on parle de la **distribution** d'eau, constituée de 3.425 kilomètres de conduites. En 2020, la cellule a recensé 684 fuites de nature très diverses.

Plusieurs méthodes existent, des plus simples au plus sophistiquées, pour rechercher les fuites cachées. La **canne d'écoute**, semblable dans son principe à un stéthoscope, est la méthode la plus élémentaire. Vient ensuite la **cloche d'écoute**, un équipement électronique qui capte le bruit d'une fuite d'eau en contact avec d'autres matériaux comme le tarmac. Le **corrélateur** est un instrument constitué de deux capteurs placés en extrémité d'un tronçon de conduite ; il réagit aux fréquences, à l'instar d'un oscilloscope. Enfin, les **logueurs** fonctionnent suivant le même principe, mais multiplient les capteurs à l'échelle de tout un quartier. La CILE recourt ponctuellement à une technologie de pointe qui scanne le réseau via satellite.

### Et si un hôpital manquait d'eau ?

Ce scénario catastrophe ne s'est encore jamais réalisé, mais la CILE est prête ! Ce type d'événement était autrefois du ressort de la protection civile, mais celle-ci a recentré ses activités en 2019. En cas de bris imprévisible d'une conduite stratégique sur le réseau de la CILE, il pourrait arriver qu'un château d'eau ou autre ouvrage d'art soit mis hors service. La CILE a dès lors passé, en 2020, un « accord de remplissage » avec un prestataire externe qui consiste à **mobiliser deux camions-citernes de 30.000 litres** endéans un laps de temps de quatre heures maximum, le tout dans le plus strict respect des règles sanitaires.

Dans un contexte programmé, cette fois, ces camions-citernes ont pu intervenir pour alimenter les cuves de l'hôpital de la Citadelle de Liège en décembre 2020, dans le cadre d'un chantier en cours sur le site. Grâce à cet accord, la CILE comble un chaînon manquant dans son dispositif de distribution d'eau, et en conserve la maîtrise **en toute indépendance**.

## Les bienfaits du silence

*« Durant la première vague du confinement, au printemps 2020, certaines prestations techniques non essentielles chez nos abonnés ont été arrêtées temporairement afin de protéger efficacement nos agents. Nous nous sommes alors concentrés sur la recherche et la réparation de fuites. La circulation automobile était pratiquement à l'arrêt, les chantiers de construction et de voirie aussi. Résultat : beaucoup moins de vibrations à proximité de nos conduites ! Cette situation a favorisé la recherche de fuites, puisque celle-ci s'effectue principalement sur base de la détection de bruits. »*

**Bénédicte Bouw, Responsable du département de la distribution**

## 6. L'eau de la meilleure qualité originelle possible... Merci les abeilles !

Des insectes comme « sentinelles » de la qualité des eaux ? C'est la nouvelle approche mise en place en 2020 autour des captages du Néblon. Figurant parmi les **meilleurs projets** sélectionnés par la SPGE pour la surveillance et le monitoring des milieux (air, terre, eau), ce programme réunit autour de la CILE plusieurs partenaires, dont le Contrat de rivière de l'Ourthe et le réseau Eco-Impact.

Depuis 2020, des vers de terre, des abeilles et des plantes aquatiques prêtent main forte pour surveiller la qualité de l'environnement dans les communes de Clavier, Ouffet et Durbuy, en servant de **témoins du niveau de contamination en pesticides** et du risque pour l'eau souterraine. Les partenaires ont installé des ruches : plusieurs fois par an, la société Eco-Impact analyse, pour nous, 300 abeilles (sur les 40 000 de la ruche), et vérifie l'oxydation des protéines, qui est un indicateur de stress. Si le résultat diffère des références habituelles, le réseau pousse l'analyse plus loin en réalisant d'autres analyses chimiques, par des prélèvements effectués dans l'eau, l'air, le sol.

Les captages du Néblon alimentent les habitants de l'agglomération de Liège en eau potable. Il est dès lors crucial de disposer d'un outil capable de donner l'alerte en surface, bien avant que la ressource souterraine ne soit impactée. Cette méthode impliquant insectes et végétaux s'appelle **la biosurveillance**. La CILE a décidé d'étendre ce projet sur deux parcelles en Hesbaye.

## Premier opérateur de l'eau à développer l'écopâturage

*« La CILE a voulu très tôt associer la protection des captages avec celle de la nature, en particulier la biodiversité. Nous avons développé des pratiques de fauchage tardif et nous favorisons le reboisement naturel. Nous avons été le premier opérateur de l'eau à développer l'éco-pâturage pour l'entretien de nos parcelles. »*

**Jean-Michel Compère, Responsable de la Protection des Captages et en charge des développements internationaux.**

## Coopérations et synergies

### L'eau : ressource locale, savoir-faire international

Le secteur de l'eau évolue très vite. La recherche coûte cher, alors que les moyens financiers sont limités. Les techniques et les recherches se spécialisent, tandis que les acteurs de l'eau s'enrichissent d'expériences très diverses.

La CILE a bien compris ces enjeux. C'est pourquoi elle a fixé ses objectifs de développement à l'international suivant **3 axes essentiels**.

#### 1. L'échange d'expertise entre professionnels de l'eau

Cet échange passe notamment par une sélection de congrès, de salons et de groupes de travail internationaux qui rassemblent de nombreux experts. Les nouvelles technologies s'y discutent et s'y exposent. La CILE fait de la participation de son personnel à de tels événements un volet de son plan de formation. Ces échanges ont continué en 2020, la plupart du temps en format virtuel, afin de permettre à la CILE de s'inscrire dans **les plus hauts standards de performances**, d'anticipation, et d'exercer une veille proactive en Recherche & Développement.

#### 2. L'adhésion aux organismes internationaux

L'expertise s'échange également au sein d'organismes internationaux et au travers de partenariats avec d'autres organismes ou opérateurs de l'eau. La CILE maintient sa participation active à des organismes choisis, comme **W-Smart** et le **Conseil Mondial de l'Eau**. L'organisation et l'accueil du 71<sup>e</sup> Board de cette association proche de l'ONU se sont d'ailleurs tenus à Liège en février 2020, à l'initiative de la CILE. W-Smart nous permet de participer à une culture de la sécurité de l'information et d'aboutir nos réflexions et plans d'actions dans le cadre de la gestion de crise. La CILE est également membre de l'ASTEE et participe à ses groupes de travail notamment au travers de Water Safety Plan.

#### 3. L'apport de savoir-faire

Les pays émergents ou en voie de développement partent souvent d'une page blanche par rapport à la thématique de l'eau. Ils ont dès lors la possibilité de mettre rapidement en œuvre les techniques les plus récentes. La CILE a l'occasion de partager son expertise et de participer à des projets dans plusieurs pays.

En 2020, la CILE a renouvelé la convention la liant, avec d'autres partenaires belges, à la ville de **Lubumbashi** : ce projet financé par l'Europe soutient des villes d'Afrique subsaharienne dans leur développement de ville durable. Dans ce projet, la CILE partage ses compétences en matière de protection des captages.

Cette année, la CILE s'est également beaucoup impliquée à préparer, avec la SWDE, une candidature de partenariat des opérateurs d'eau (WOP, de l'anglais Water Operators' Partnership). Des contacts ont été pris en ce sens avec les opérateurs publics de l'eau au **Rwanda** et en **Guinée Conakry**. Le but de ce programme est de contribuer à l'objectif de développement durable n°6 : *« Amélioration de la disponibilité et de la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous »*. Cela fonctionne sur base d'échanges entre pairs, entre un opérateur « mentor » et un « mentee ».

## La CILE teste des solutions innovantes avec 4 autres pays d'Europe

Smart.met est un projet européen lancé en 2017 et financé par le programme de recherche Horizon 2020. Ce projet regroupe 14 partenaires, dont la CILE et 6 autres opérateurs publics de l'eau en Europe. Objectif ? Développer de nouvelles technologies pour la collecte et la gestion des données des compteurs d'eau, par le biais d'un achat public avant commercialisation. Après une phase exploratoire, les partenaires ont développé deux prototypes opérationnels de compteurs connectés en 2020. L'heure est à présent aux essais de terrain pour la CILE, en parallèle avec 4 autres sites en Europe : Sélestat (France), Vicenza (Italie), Zafra (Espagne), et Budapest (Hongrie).

Plus d'informations : [www.smart-met.eu](http://www.smart-met.eu)

## VI. Conclusion

Chère Lectrice, Cher Lecteur,  
Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme je l'indiquais dans mon introduction, notre société a dû évoluer, en 2020, dans un contexte sanitaire et socio-économique extrêmement difficile. Elle a su répondre à ces différents défis avec agilité.

En effet, les grandes lignes tracées par le Conseil d'administration, au travers du plan stratégique 2020-2022, ont pu être respectées.

J'en veux pour preuve, entre autres, le suivi des investissements d'entretien et de renouvellement de nos infrastructures ainsi que la poursuite du processus de digitalisation des pans de notre société.

Par ailleurs, nous sommes reconnus comme un acteur important de notre secteur d'activités, notamment au travers de l'étude BERGER initiée par le Gouvernement wallon.

On peut, également, se féliciter des résultats financiers obtenus, avec un boni de fin d'exercice d'un peu plus de 700.000 euros.

J'espère, sincèrement, que le second semestre de l'année 2021 nous permettra de retrouver la vie privée et professionnelle à laquelle nous aspirons tous.

Francis BEKAERT,  
Président.

## **VII - Le rapport de gestion**

### **Evolution des affaires, résultats et situation de l'Intercommunale**

Les trois faits majeurs de l'exercice 2020 ayant modifié soit l'organisation opérationnelle de la CILE, soit sa structure comptable, soit ses perspectives financières sont de manière dégressive :

#### **La crise sanitaire mondiale Covid-19 et ses rebonds**

C'est en février 2020 par le nord de l'Italie, que ce virus, présenté comme un état grippal hyper contagieux et mortel, initialement recensé dans la ville chinoise de Wuhan en septembre 2019, fait son apparition en Europe.

En dépit d'une inexpérience liée à la gestion d'une crise sanitaire majeure, dont la médecine moderne ne peut apporter une solution immédiate et radicale, la CILE va anticiper les consignes de précaution, de désinfection et de confinement.

Un groupe de gestion de crise, composé d'une vingtaine de personnes, se met en place avec pour missions de repenser l'organisation du travail, de prioriser les actes essentiels, de créer des groupes homogènes clos baptisés "les bulles", d'aménager les espaces professionnelles, les locaux sanitaires et les lieux communs CILE de façon à scrupuleusement respecter les recommandations de distanciation sociale.

Fort des nouvelles technologies informatiques déployées en 2018 vers l'ensemble du personnel administratif et de maîtrise, pour le démarrage du télétravail, en accord avec le Bureau exécutif et en concertation avec les organisations représentantes des travailleurs, nous avons été prompts à confiner le maximum d'agents possible tout en maintenant l'emploi de tous.

De manière pragmatique et concertée nous avons mis en place de nouveaux protocoles de travail, de gestion de l'information, de respect sanitaire et aussi renforcé toutes les mesures d'hygiène. Dépourvus au départ, nous avons très vite acquis les équipements de protection individuelle, principalement les masques, les gels hydroalcooliques, les sprays et lingettes désinfectantes, les plexis de séparation.

Nos équipes sont restées présentes sur le terrain et ont assuré la continuité de nos activités essentielles. Cet état de fait perdure depuis plus de quatorze mois, sans de réelles perspectives d'amélioration tant que la vaccination massive de la population ne soit effective.

Outre l'impact organisationnel, la valorisation des coûts CILE exposés en 2020 dans la lutte contre la pandémie du Covid-19 s'élèvent à 1,255 million d'EUR, répartis par nature comme suit :

- 184 K€ en équipement de protection individuelle (masques, gels, désinfectants, plexis, ...)
- 21 K€ en prestations complémentaires de nettoyage ;
- 11 K€ en prestations supplémentaires de gardiennage ;
- 60 K€ en frais de développements informatiques (gestion de l'indemnité de 40 €, des reports des échéances) ;
- 250 K€ en dons aux 4 principaux hôpitaux, pour l'acquisition de 4 respirateurs à 62.500 € l'unité ;
- 75 K€ en prime Covid payée en juillet 2020, charges patronales comprises ;
- 4 K€ en communications par SMS et en impression du guide CILE de la gestion de crise Covid ;
- 650 K€ en dotation à la provision pour les indemnités Covid réclamées par les entrepreneurs.

#### **La modification des règles d'évaluation**

L'absence d'une perspective de croissance autorisée du CVD, fût-elle simplement une liaison à l'indice des prix à la consommation, ainsi que le renforcement de cette stagnation du prix de cession, justifiée par l'impact budgétaire négatif de la crise Covid sur l'économie, nous obligent à adapter nos ambitions à nos moyens.

L'exercice 2020 a été marqué par une refonte des règles de valorisation des actifs long terme de la CILE.

Les modifications apportées essentiellement aux règles d'amortissement de ces immobilisations visent des objectifs :

- D'harmonisation des règles applicables par d'autres acteurs représentatifs du secteur de l'eau ne Wallonie ;
- De mise en adéquation de la valorisation de notre patrimoine avec la réalité de terrain bénéficiant d'avancées technologiques, rallongeant durablement la durée de vie de celui-ci.

- L'impact de ces modifications sur l'exercice 2020 est une diminution des charges d'amortissement, à concurrence de 9,474 millions d'EUR, ainsi qu'une diminution de l'amortissement des subsides correspondants, à hauteur de 522 mille EUR.

Enfin, le fait de valoriser aux investissements les réparations de conduites, qui nécessitent le remplacement d'au moins 6 mètres de conduite, a provoqué sur 2020 une activation de 558 mille EUR de charges d'entretien des réseaux, vers les installations en conduites. Le taux d'amortissement de ce type d'investissement est calculé sur une période de 10 ans.

### Le recours contre l'attribution du marché de recouvrement de créances

Courant du deuxième semestre 2019, le bureau des marchés et le service à la clientèle ont collaboré à la rédaction du cahier spécial des charges visant à l'attribution d'un nouveau marché public, pour le recouvrement de factures impayées, prioritairement par le biais d'une phase amiable, mais aussi judiciaire. Ce dernier fut adopté en séance du Conseil d'Administration du 8 octobre 2019, soit bien avant la connaissance d'une éventuelle pandémie.

A l'instar de l'année 2018, l'attribution de ce nouveau marché a fait l'objet d'un recours en extrême urgence devant la juridiction du Conseil d'Etat, visant son annulation, au motif de la non-intégration spécifique des difficultés de récupération de créances liées aux conditions sanitaires actuellement vécues et à leurs impacts sur la dégradation de la situation socio-économique à venir.

L'arrêt du précédent marché (S18-1987) au 3 avril 2020, en raison de l'atteinte des limites financières, cumulé aux dispositions d'aides accordées aux citoyens dans la lutte contre la pandémie Covid-19 ont conduit à un accroissement du solde de l'impayé annuel de nos créances ventes d'eau de l'ordre de 10,5 %.

Au 31 décembre 2020, la valeur globale des factures qui auraient dû être confiées au nouveau marché S19-2057 était de 4,486 millions d'EUR.

- L'allongement inadéquat du délai de transmission des factures impayées vers le soumissionnaire initialement désigné (75 jours inscrits au cahier spécial des charges, mais délai dépassé en moyenne de 150 jours) ;
- Les mesures d'aides accordées aux usagers, dont l'octroi de conditions de paiement étendues à 60 jours supplémentaires à l'échéance ordinaire d'exigibilité pour les factures émises, de février à juin 2020, délai ramené à 30 jours complémentaires, de juillet à septembre 2020, pour revenir début octobre à la situation qui prévalait avant Covid ;
- La suspension temporaire, trois fois renouvelée, puis l'interdiction définitive pour le Distributeur ou son mandant de pouvoir encore poser ou menacer de pose d'un limiteur de débit, l'utilisateur en défaut de paiement. En phase amiable, c'était le seul réel moyen coercitif gratuit pour recouvrir les factures impayées.

Le risque accru de perte sur créances, associé à ces trois éléments, nous conduit à une évaluation prudentielle de la solvabilité de ce type de créances. Sur base des taux de récupération en phase amiable des marchés antérieurs, pour des créances de plus de 275 jours et, compte tenu d'une récupération partielle en phase judiciaire, nous actons une dépréciation globale de 50,58 % sur le montant total de ces créances.

Les autres éléments plus communs de 2020 ayant une incidence sur le bilan et le compte de résultats sont :

- L'indexation au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de la contribution au fonds social de l'eau, en application de l'article D330-1 du Code de l'Eau ; cette contribution s'établit à 0,0272 €/m<sup>3</sup> venant de 0,0271 €/m<sup>3</sup>.
- Le maintien du C.V.A. à 2,3650 €/m<sup>3</sup>, en application depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.
- Le maintien du C.V.D. à 2,8086 €/m<sup>3</sup>, en application depuis le 1<sup>er</sup> février 2015.
- La diminution des volumes produits, par rapport à l'exercice 2019 (- 96 mille m<sup>3</sup>), mais avec un réajustement de la valorisation de nos ressources, en provenance du Néblon. Notre production interne progresse de 771 mille m<sup>3</sup>, au détriment des achats d'eau qui diminuent de 867 mille m<sup>3</sup>. Nous retrouvons un taux d'autonomie hydrique proche des 70 % (69,5 %).
- L'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, du nouveau contrat d'approvisionnement en eau via VIVAQUA, avec une tarification unique pour tous les points de fourniture. L'impact financier de ce nouvel accord est déterminé à 420 mille EUR en 2020, pour un volume acheté de 2,547 mille m<sup>3</sup>.
- La stabilité des volumes consommés et facturés à l'activité de Distribution, qui, timidement, progressent de 0,13 %, par rapport à la situation d'un an plus tôt. Le supplément de 31 mille m<sup>3</sup> facturé est recensé sur les tranches 1 et 2, ce qui conduit à penser que l'on serait plus sur des consommations domestiques (effet du confinement lié à la pandémie Covid-19).

- Les cessions externes de l'activité de Production sont en recul de 116 mille m<sup>3</sup> par rapport à 2019. Ce sont exclusivement les cessions liées à des conventions particulières qui sont impactées, soit celles de l'université de Liège, de la prison de Lantin et d'Interbrew. Vu l'approche de collectivité des deux premiers cités, et agro-alimentaire du troisième, nous retenons, ici aussi, l'impact Covid-19.
- L'indicateur global de rendement est presque identique à celui de 2019, il demeure avec 71,63 % inférieur à notre objectif de 75 %.
- Les conditions climatiques de 2020 sont similaires à celles de 2019 et de 2018, avec une absence de rigueurs hivernales, des périodes de canicule en juillet et août, ainsi qu'un déficit pluviométrique, du printemps à la fin de l'été. La cellule régionale de crise, constituée en 2018 et préventive d'une pénurie en eau a été reconduite en 2020 ; la gestion des ressources en eau devient préoccupante pour plusieurs distributeurs locaux.
- Le remboursement des annuités d'emprunts B.E.I. n° 1, 2 et 3 pour un montant total de 3,5 millions d'EUR.
- L'anticipation de l'échéance de paiement de certaines dettes commerciales, qualifiées de certaines à fin décembre 2020, en ce qu'elles concernaient l'avance du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 pour l'assainissement, la contribution de prélèvement et la redevance de protection sur les captages. Cette anticipation permet le maintien des ratios d'endettement sous le seuil déterminé par la B.E.I.
- La stricte gestion à l'échéance des dettes des autres fournisseurs.
- L'effectif moyen du personnel augmente de 1,3 E.T.P. en 2020, passant de 375,0 à 376,3 E.T.P. En parallèle le personnel intérimaire augmente aussi de 1,4 E.T.P., passant d'une moyenne 4,4 en 2019, à 5,8 en 2020.
- Le saut d'index en avril 2020.
- En 2020 nous n'avons pas sollicité notre droit au prélèvement, sur le solde de 25,5 millions d'EUR acquis sur l'excédent de couverture des réserves mathématiques, couvrant les obligations de pension de la CILE.

Pour rappel, la CILE a obtenu en 2019 l'accord des organes de gestion de l'OFF OGEO FUND, ainsi que l'aval de la FSMA, que pour pouvoir prélever sur une période de 10 ans, un maximum de 30 millions d'EUR de ses sur-couvertures de pensions. Ce financement, alternatif au blocage du CVD, est exclusivement alloué aux cotisations patronales de pensions, en ce compris, les cotisations de responsabilisation.

## 1 - Le Bilan

Le bilan s'appuie sur un pied de 424,759 millions d'EUR venant de 421,543 millions d'EUR l'exercice précédent.

### ACTIF

**Les actifs immobilisés** totalisent 322,871 millions d'EUR.

Les immobilisations incorporelles se chiffrent à 3,822 millions d'EUR, elles diminuent de 477 mille EUR par rapport à 2019.

- Acquisitions de l'exercice : 0,232 million d'EUR
  - via achats directs 0,232 M€
- Amortissements de l'exercice : - 0,709 million d'EUR

Les immobilisations corporelles augmentent de 6,930 millions d'EUR, passant de 306,296 millions d'EUR à 313,226 millions d'EUR, par les mouvements de l'exercice en acquisitions, désaffectations et amortissements :

- Acquisitions de l'exercice : + 17,743 millions d'EUR
  - via achats directs 1,129 M€
  - via travaux 16,614 M€
- Cessions désaffectations sur
  - les valeurs d'acquisition : - 0,349 million d'EUR
  - les plus-values actées : - 0,021 million d'EUR
  - les amortissements : 0,355 million d'EUR
- Amortissements de l'exercice : - 10,798 millions d'EUR

Les désaffectations et cessions de l'exercice ont généré 12 mille EUR d'amortissements exceptionnels (charges d'exploitation non récurrentes), ainsi que 196 mille EUR de plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés (produits d'exploitation non récurrents).

L'évolution des immobilisations corporelles est répartie comme suit :

- Terrains et constructions	:	- 1,155 millions d'EUR
- Installations, machines et outillage	:	+ 5,155 millions d'EUR
- Mobilier et matériel roulant	:	+ 0,334 million d'EUR
- Location-financement et droits similaires	:	- 0,037 million d'EUR
- Autres immobilisations corporelles	:	- 0,010 million d'EUR
- Immobilisations en cours	:	+ 2,643 millions d'EUR

Le montant total des dépenses d'investissement en 2020 atteint 17,975 millions d'EUR, pour lesquelles des participations de tiers, à concurrence de 2,136 millions d'EUR, ont été obtenues. Ces subsides portent sur les nouveaux raccordements (1,362 million d'EUR), sur les extensions de réseaux (169 mille EUR), sur les lotissements (526 mille EUR) et sur les déplacements forcés de nos installations (79 mille EUR).

L'usine d'embouteillage de Hamoir étant techniquement fonctionnelle, tous les biens d'équipement, inhérents à l'exploitation, sous cette forme de l'eau de source du captage dit de Pêchet, subissent un amortissement depuis 2010. La rentabilité purement économique du potentiel de ces installations n'est toujours pas effective, mais cet outil justifie pleinement son utilité, en gestion de crise, notamment lors d'interruptions d'alimentation d'eau, en raison de réparations de fuites, ou de problèmes temporaires de qualité d'eau. D'autres opérateurs du secteur de la distribution d'eau ont opté pour notre conditionnement et s'approvisionnent chez nous, en bidons de 10 L, pour garantir une alimentation temporaire, palliative à tout incident.

La valeur des immobilisations financières passe de 5,878 millions d'EUR à 5,823 millions d'EUR. Elle diminue de 55 mille EUR, par :

- le remboursement de 90 mille EUR au 5 octobre 2020 de 220 parts B2 détenues par la CILE dans le capital variable d'ECETIA FINANCES SCRL ;
- l'annulation de 35 mille EUR de parts non appelées de la SWDE (libération par apurement de l'emprunt lié au château d'eau de LIERS).

**Les actifs circulants** diminuent de 3,181 millions d'EUR, passant de 105,069 à 101,888 millions d'EUR.

Les créances à plus d'un an sont restées à l'identique de 2019, soit 60 mille EUR. Ce montant correspond à l'avance de fonds, sans intérêts et sans échéance définie, faite par la CILE en faveur de l'association sociale constituée par elle en 2018, « L'Eau Solidaire ASBL »

La valeur des stocks s'élève à 2,815 millions d'EUR. Elle augmente de 607 mille EUR, par rapport à un an plus tôt. Les stocks sont répartis comme suit :

		<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Les approvisionnements	:	2,248 M€	1,864 M€	+ 0,384 M€
- Les en-cours de fabrication	:	0,555 M€	0,336 M€	+ 0,219 M€
- Les produits finis de l'unité d'embouteillage	:	0,012 M€	0,008 M€	+ 0,004 M€

Les créances à un an au plus, qui se composent de créances commerciales et d'autres créances, diminuent de 2,840 millions d'EUR, par rapport à 2019, pour atteindre 27,839 millions d'EUR.

Le total du solde des créances commerciales augmente de 1,781 million d'EUR, en dépit de 2,730 millions d'EUR de reclassement des paiements anticipatifs volontaires de la clientèle, sous la rubrique des dettes commerciales, et de la comptabilisation d'un risque de dépréciation de nos créances sur ventes d'eau 2020, évalué à 2,270 millions d'EUR, aux motifs conjugués de la pandémie Covid-19 et de l'arrêt du recouvrement externe depuis le 3 avril 2020.

Les autres créances à un an au plus diminuent de 4,621 millions d'EUR, en raison de la non-sollicitation de fonds en provenance des surplus de réserves mathématiques, détenus par la CILE sur son canton de pension, dans l'O.F.P. OGEO FUND. Le prélèvement en 2019 était de 4,500 millions d'EUR.

		<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Les créances commerciales	:	25,863 M€	24,082 M€	+ 1,781 M€
- Les autres créances	:	1,976 M€	6,597 M€	- 4,621 M€

Au 31-12-2020, les placements de trésorerie atteignent 13,052 millions d'EUR. Ils diminuent de 5,516 millions d'EUR, par rapport à un an plus tôt.

A contrario, les valeurs disponibles augmentent de 3,656 millions d'EUR, passant de 32,658 millions d'EUR au 31-12-2019, à 36,314 millions au 31-12-2020.

Les comptes de régularisation d'actif progressent de 912 mille EUR ; à l'arrêt des comptes de 2020, ils se totalisent à 21,808 millions d'EUR, venant de 20,896 millions d'EUR en 2019.

Le report sur 2021 des primes d'assurances comptabilisées en décembre 2020 pour 1,014 million d'EUR justifie cette progression.

Les comptes de régularisation d'actif se composent :

	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Du produit à recevoir sur l'assainissement :	16,834 M€	17,029 M€	- 0,195 M€
- Du produit à recevoir sur les acomptes émis :	3,573 M€	3,547 M€	+ 0,026 M€
- Des charges à reporter :	1,388 M€	0,297 M€	+ 1,091 M€
- De produits divers à percevoir :	0,013 M€	0,023 M€	- 0,010 M€

## PASSIF

**Les capitaux propres** s'élèvent à 315,233 millions d'EUR, venant de 312,059 millions d'EUR un an plus tôt. Ils enregistrent une augmentation de 3,174 millions d'EUR.

- Le capital, tant souscrit que libéré, reste identique ; il est de 45,300 millions d'EUR.
- Les primes d'émission n'ont pas évolué en 2020 ; elles sont de 4,537 millions d'EUR.
- Les plus-values de réévaluation totalisent 63,213 millions d'EUR. Par rapport à un an plus tôt, elles sont en retrait de 2,061 millions d'EUR, en conséquence des amortissements pratiqués pour l'exercice 2020, sur les valeurs résiduelles comptables, des réévaluations antérieurement opérées, sur les actifs corporels fixes. Conformément aux recommandations des normes comptables, la contrepartie de l'amortissement acté sur ces réévaluations a été transférée aux réserves disponibles.

§ A la clôture de l'exercice, les réserves s'élèvent à 167,931 millions d'EUR. Elles croissent de 2,096 millions d'EUR, par rapport à la situation du 31 décembre 2019, aux motifs :

- de l'affectation bénéficiaire 2020, dont 5 % à la réserve légale, soit 35 mille EUR ;
- du transfert des réévaluations amorties en 2020, soit 2,061 millions d'EUR.

▪ La présentation du plan stratégique 2014-2016 nous a permis de compléter l'article 52 de nos statuts, en ouvrant la possibilité que tout ou partie du bénéfice à affecter puisse être reporté après la dotation à la réserve légale. Cette nouvelle opportunité de la répartition bénéficiaire répond au principe de régulation du prix de l'eau, puisqu'elle permet de reporter, sur l'exercice comptable suivant, l'excédent de revenus issu de l'application du C.V.D. autorisé.

Bénéfice reporté au 01-01-2020 : 9,320 millions d'EUR.  
Affectation bénéficiaire 2020 : + 0,666 million d'EUR.  
Bénéfice reporté au 31-12-2020 : 9,986 millions d'EUR.

- Les subsides en capital augmentent de 2,473 millions d'EUR, passant de 21,792 à 24,265 millions d'EUR.

Relevons l'octroi d'un subside de 1,324 million d'EUR versé par la SPGE sur des travaux de pose de conduites de liaison exécutés en 2011 et visant la protection quantitative des masses d'eau.

La participation des tiers dans les investissements 2020 s'élève à 2,136 millions d'EUR, répartis entre :

- Les nouveaux raccordements pour 1,362 million d'EUR ;
- Les extensions de réseaux pour 169 mille EUR ;
- Les nouveaux lotissements pour 526 mille EUR ;
- Les déplacements forcés de nos installations pour 79 mille EUR.

A ces montants, il faut ajouter 187 mille EUR, qui correspondent à la variation de l'état des subsides en cours, entre 2020 et 2019 (subsides à reporter en raison de l'achèvement futur des travaux pour lesquels ils ont été perçus).

En déduction, vient l'amortissement financier des subsides pour l'exercice 2020, qui se chiffre à 1,174 million d'EUR, montant en régression par rapport à 2019, suite à la modification des règles d'évaluation, portant sur l'allongement des durées d'amortissement, dont l'impact est évalué à 936 mille EUR.

Depuis l'intégration du calcul des amortissements sous S.A.P., le produit financier de la première année, érodant le subside, est établi, prorata temporis, au même rythme que l'amortissement du bien, pour lequel l'intervention financière du tiers a été obtenue. Comme pour les immobilisés, les subsides reçus non matérialisés par la mise en exploitation du travail, ne subissent pas d'amortissement financier ; ils constituent un encours.

Globalement, **les provisions** augmentent de 1,299 millions d'EUR, passant de 2,309 à 3,608 millions d'EUR à la clôture de l'exercice 2020.

En mouvements de l'exercice les provisions s'articulent sur :

- ❖ Des dotations à concurrence de 3,201 millions d'EUR.
- ❖ Des utilisations et reprises à concurrence de 1,902 millions d'EUR.

Dans le détail, ces mouvements sur les provisions se ventilent comme suit :

LIBELLES des PROVISIONS	Situation au 01-01	Mouvements de l'exercice			Situation au 31-12
		Dotations	Utilisations	Reprises	
Engagements statutaires	821.534,56	1.403.826,36	-1.235.005,73		990.355,19
Fonds Social droit tirage	525.318,65	527.912,64	-525.318,65		527.912,64
Fonds Social frais de gestion	65.664,83	65.989,08	-65.664,83		65.989,08
Fonds Social améliorations techniques	65.664,83	65.989,08	-18.548,16		113.105,75
Remplacement compteurs vétustes	510.723,90	487.351,34			998.075,24
Remplacement compteurs « Box »	240.554,95			-57.978,86	182.576,09
Réhabilitation d'ouvrages	80.000,00				80.000,00
Indemnités entrepreneurs crise Covid	0,00	650.000,00			650.000,00
<b>TOTAL au 31-12-2020</b>	<b>2.309.461,72</b>	<b>3.201.068,50</b>	<b>-1.844.537,37</b>	<b>-57.978,86</b>	<b>3.608.013,99</b>

A la clôture de l'exercice et toutes échéances confondues, **les dettes** diminuent de 1,257 millions d'EUR, passant de 107,175 millions d'EUR au 31-12-2019 à 105,918 millions d'EUR au 31-12-2020.

Les dettes à plus d'un an, composées uniquement de dettes financières, s'élèvent à 67,957 millions d'EUR, elles régressent de 4,170 millions d'EUR par :

- Le transfert des échéances 2021 relatives au contrat de leasing immobilier de l'unité d'embouteillage à Hamoir (64 mille EUR) et du leasing pour le véhicule d'occasion VW Passat (6 mille EUR) ;
- Le transfert des annuités de remboursement en capital à la B.E.I. sur les quatre emprunts (pour un total de 4,100 millions d'EUR).

Les dettes à plus d'un an se décomposent en :

- Dettes de leasing immobilier via Belfius banque pour 49 mille EUR ;
- Dettes de leasing pour véhicule VW Passat via Belfius Auto Lease pour 9 mille EUR ;
- Dettes d'emprunts B.E.I. consolidées pour un total de 67,900 millions d'EUR.
- 14,000 millions d'EUR prélevés le 01-10-2010 sur 25 ans au taux de 3,243 %
- 20,000 millions d'EUR prélevés le 02-05-2012 sur 25 ans au taux de 3,559 %
- 22,500 millions d'EUR prélevés le 15-12-2014 sur 25 ans au taux de 1,773 %
- 11,400 millions d'EUR prélevés le 29-05-2015 sur 25 ans au taux de 1,312 %

Au 31 décembre 2020, les dettes à un an au plus, sont en hausse de 2,712 millions d'EUR, passant de 34,348 à 37,060 millions d'EUR.

- Les dettes à plus d'un an, échéant dans l'année, se totalisent à 4,170 millions d'EUR. Elles progressent de 0,600 million d'EUR, du fait du remboursement de la première annuité sur l'emprunt BEI n° 4, pour le 29 mai 2021.

- Les dettes commerciales augmentent de 1,893 million d'EUR, par rapport à la situation d'un an plus tôt, passant de 20,434 à 22,327 millions d'EUR, suite principalement :
  - Au reclassement des avances volontaires des usagers sur leurs factures d'eau, paiements

anticipés qui passent de 1,475 million d'EUR au 31-12-2019 à 2,730 millions d'EUR au 31-12-2020 ;  
 - A l'évolution des dettes « Fournisseurs » à hauteur de 638 mille EUR.

▪ Les avances perçues en confirmation de commandes pour travaux (raccordements, extensions, compteurs supplémentaires, ...) se totalisent à 193 mille EUR, elles augmentent de 39 mille EUR par rapport à 2019.

▪ Le cumul des dettes fiscales, salariales et sociales de 2020 est 292 mille EUR supérieur à celui de 2019, il s'élève à 6,353 millions d'EUR contre 6,061 millions d'EUR.

	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Une diminution des dettes d'impôts de 66 mille EUR.			
• T.V.A. sur la facturation des ventes d'eau	1,311 M€	1,316 M€	- 0,005 M€
• Charge fiscale estimée	0,117 M€	0,228 M€	- 0,111 M€
• Précomptes professionnels à payer	0,181 M€	0,131 M€	+ 0,050 M€
- Une augmentation des dettes sociales de 358 mille EUR.			
• Provision pour le double pécule de vacances	3,431 M€	3,269 M€	+ 0,162 M€
• Provision pour la prime de fonctionnement	0,476 M€	0,475 M€	+ 0,001 M€
• Provision pour heures supplémentaires	0,513 M€	0,426 M€	+ 0,087 M€
• Autres frais de personnel à payer	0,030 M€	0,034 M€	- 0,004 M€
• Rémunérations et ONSS à payer	0,294 M€	0,182 M€	+ 0,112 M€

▪ Les autres dettes à un an au plus se globalisent à 4,018 millions d'EUR, elles régressent de 112 mille EUR par rapport à 2019 aux motifs de la diminution :

	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Des comptes courants des communes associées	2,985 M€	3,104 M€	- 0,119 M€
- De la régularisation des eaux usées domestiques de 2017	0,011 M€	0,134 M€	- 0,123 M€
- Des versements litigieux à rembourser	0,070 M€	0,085 M€	- 0,015 M€
- Des fonds européens obtenus en 2018 pour l'étude et le développement des compteurs intelligents	0,063 M€	0,080 M€	- 0,017 M€
- Des anciens droits de tirage F.S.E. définitivement acquis	0,168 M€	0,177 M€	- 0,009 M€
- Des cautions reçues dans le cadre des marchés publics	0,000 M€	0,017 M€	- 0,017 M€

A contrario nous avons l'augmentation :

- Des liquidités 2020 mises à disposition du F.S.E.	0,304 M€	0,138 M€	+ 0,166 M€
- Des garanties déposées pour des comptes de contrat liés au secteur HORECA, ainsi que sur les locations de cols de cygne	0,417 M€	0,395 M€	+ 0,022 M€

Les comptes de régularisation de passif se totalisent à 901 mille EUR, ils se scindent en :

- Charges financières dues pour 157 mille EUR ;
- Charges d'exploitation à imputer pour 61 mille EUR ;
- Produits locatifs à reporter pour 11 mille EUR ;
- Produits à reporter sur travaux pour 672 mille EUR.

## 2 - Le Compte de Résultats

**Le résultat d'exploitation** de l'exercice 2020 présente un bénéfice de 1,187 million d'EUR.

Ce bénéfice dépasse de 42 mille EUR nos prévisions budgétaires, qui établissaient un bénéfice d'exploitation de 1,145 million d'EUR.

Les produits d'exploitation 2020 s'élèvent à 141,579 millions d'EUR, ils diminuent de 2,578 millions d'EUR.

<u>Eclatement du chiffre d'affaires</u>	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Produit des ventes d'eau par l'activité de Production	3,324 M€	3,415 M€	- 0,091 M€
- Produit des ventes d'eau et de la redevance C.V.D.	72,377 M€	72,096 M€	+ 0,281 M€
- Produit des ventes d'eau et de la redevance C.V.A.	54,816 M€	54,028 M€	+ 0,788 M€
- Produit de la contribution au fonds social de l'eau	0,659 M€	0,649 M€	+ 0,010 M€
- Produit des locations compteurs	0,474 M€	0,475 M€	- 0,001 M€
- Produit des activités annexes	4,080 M€	4,287 M€	- 0,207 M€
	<hr/>	<hr/>	
	135,730 M€	134,950 M€	+ 0,780 M€

<u>Variation des encours &amp; produits finis</u>	0,223 M€	-1,258 M€	+ 1,481 M€
<u>Production immobilisée</u>	2,888 M€	3,217 M€	- 0,329 M€
<u>Autres produits d'exploitation</u>	2,295 M€	7,193 M€	- 4,898 M€
<u>Produits d'exploitation non récurrents</u>	0,443 M€	0,055 M€	+ 0,388 M€

### Evolution des cessions volumétriques

(en millions de m <sup>3</sup> )	M <sup>3</sup> budget	M <sup>3</sup> en 2020	M <sup>3</sup> en 2019	M <sup>3</sup> en 2018	M <sup>3</sup> en 2017
Cessions Production	3,332	3,561	3,677	3,798	3,471
Cessions Distribution	24,383	24,261	24,230	24,383	24,549
<b>Total des cessions</b>	<b>27,715</b>	<b>27,822</b>	<b>27,907</b>	<b>28,181</b>	<b>28,020</b>
<b>Rendement global</b>	<b>74,59 %</b>	<b>71,63 %</b>	<b>71,67 %</b>	<b>72,15 %</b>	<b>72,99 %</b>

■ Le chiffre d'affaires 2020 est 780 mille EUR supérieur à celui de 2019, il passe de 134,950 millions d'EUR à 135,730 millions, soit une croissance de 0,58 %.

Les ventes d'eau (CVD, CVA, fonds social et locations compteurs), qui forment 97 % du chiffre d'affaires, augmentent de 987 mille EUR. Les volumes facturés à l'activité de Distribution progressent de 31 mille m<sup>3</sup>, soit de 0,13 %, ce qui reflète une stabilité des consommations, mais surtout, nous relevons moins d'interventions en dégrèvement sur les consommations accidentelles. Ce sont, pour le CVD, 118 mille m<sup>3</sup> dégrévés en moins sur 2020 qu'en 2019, dont l'impact complet sur le C.V.A. est de 91 mille m<sup>3</sup>.

A l'activité de Production, les cessions volumétriques ont perdu 116 mille m<sup>3</sup> par rapport à 2019, ce qui est lié à l'impact de la pandémie Covid-19. Ces diminutions concernent les contrats spécifiques, pour les alimentations de la prison de Lantin, de l'université de Liège et de la société Interbrew.

Le produit des activités annexes diminue de 207 mille EUR, entre 2019 et 2020, mais doit être corrélé à la variation positive des encours de fabrication et produits finis.

■ A la clôture de l'exercice 2020, la variation des encours et produits finis évolue favorablement de 1,481 million d'EUR, elle est positive de 223 mille EUR. Cet écart, par rapport à un an plus tôt, s'explique par un moindre transfert des coûts exposés par le bureau d'études, sur des travaux d'investissement, en cours d'exécution ou à venir ; 102 mille EUR en 2020, pour 1,056 million d'EUR en 2019.

■ La production immobilisée s'élève à 2,888 millions d'EUR, elle diminue de 329 mille EUR par rapport à 2019. Abstraction faite de l'impact des encours du bureau d'étude, la production immobilisée de 2020 s'élève à 1,730 million d'EUR pour 2,161 millions en 2019. Ce produit est 46 % inférieur à nos prévisions et s'explique par l'application des mesures de lutte contre la Covid-19, dont le lock down des activités non strictement essentielles aux mois de mars, avril et mai 2020.

■ Les autres produits d'exploitation de 2020 se totalisent à 2,295 millions d'EUR. Ils sont 4,898 millions d'EUR en deçà de l'exercice 2019, en raison de l'absence de prélèvement, sur le surplus de couverture des réserves mathématiques libres, détenues par la CILE, sur son canton de pension dans l'O.F.P. OGEO FUND.

Pour rappel, en 2019, la CILE a obtenu l'accord du Conseil d'Administration d'OGEO FUND, ainsi que l'aval de la FSMA, pour pouvoir prélever, sur son excédent de couverture, 30 millions d'EUR, sur une période de 10 ans, pour couvrir tout ou partie de ses besoins à des fins de pensions.

Soulignons aussi la diminution de 314 mille EUR de produits issus des frais de rappel, vu les allongements d'échéance de paiement octroyés à l'ensemble de notre clientèle, à titre de mesures d'aide et de soutien, dans la lutte contre la pandémie.

■ Les produits d'exploitation non récurrents de 2020 sont de 443 mille EUR, comparés à un an auparavant ils augmentent de 388 mille EUR.

Ces produits concernent :

- Des plus-values sur cessions d'actifs (immeuble de Huy + véhicule D623) pour 196 mille EUR ;
- L'annulation du précompte estimé sur les locations d'antennes de 2015 pour 106 mille EUR ;
- L'annulations d'anciennes dettes contestées sur CILEX pour 81 mille EUR ;
- La libération de parts SWDE pour LIERS via le remboursement d'un emprunt pour 35 mille EUR ;
- Des versements litigieux de 2015, irremboursables et non imputables pour 13 mille EUR ;
- Des corrections et rectifications de dettes sur exercices antérieurs pour 12 mille EUR.

Les charges d'exploitation 2020 se chiffrent à 140,392 millions d'EUR ; comparées à l'exercice 2019, elles diminuent de 3,260 millions d'EUR (- 2,27 %).

- Les approvisionnements et marchandises sont comptabilisés pour 71,674 millions d'EUR. Ils croissent de 1,014 million d'EUR, en raison de la charge d'assainissement et des achats pour stocks.

	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Coût de l'assainissement	53,741 M€	53,166 M€	+ 0,575 M€
- Coût net des achats d'eau	8,328 M€	8,283 M€	+ 0,045 M€
- Redevance de protection des captages	2,926 M€	2,933 M€	- 0,007 M€
- Contribution de prélèvement	3,244 M€	3,233 M€	+ 0,011 M€
- Achats de marchandises	2,818 M€	2,459 M€	+ 0,359 M€
- Coût de la sous-traitance à facturer	0,617 M€	0,586 M€	+ 0,031 M€

### Évolution des ressources et approvisionnements

(en million de m <sup>3</sup> )	<u>M<sup>3</sup> budget</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2020</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2019</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2018</u>	<u>M<sup>3</sup> en 2017</u>
Captages Hesbaye	15,303	15,020	15,089	16,304	16,493
Captages Néblon	10,000	10,729	9,941	10,485	9,751
Autres captages	1,250	1,240	1,188	1,226	1,167
<hr/>					
Production interne	26,553	26,989	26,218	28,015	27,411
Achats externes	10,604	11,852	12,719	11,042	10,977
<b>Production totale</b>	<b>37,157</b>	<b>38,841</b>	<b>38,937</b>	<b>39,057</b>	<b>38,388</b>

La production totale de 2020 est 96 mille m<sup>3</sup> inférieure à celle de 2019. Cette diminution de 0,25 % doit être mise en parallèle avec la baisse de 0,3 % de la cession globale de nos ventes d'eau.

La remise en service de notre point de prélèvement sur les captages de Hesbaye, au puits régulateur d'Othée, après l'arrêt forcé courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2019, au motif d'une pollution accidentelle, a permis une remontée de notre production interne de 771 mille m<sup>3</sup>, au détriment de nos achats d'eau, qui diminuent de 867 mille m<sup>3</sup>.

Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020, de la nouvelle convention d'achat d'eau à VIVAQUA. Il n'existe plus qu'un tarif unique pour nos divers points d'alimentation via VIVAQUA ; le coût supplémentaire est de l'ordre de 420 mille EUR pour 2,547 millions de m<sup>3</sup> achetés sur l'exercice.

Notre autonomie hydrique en 2020 est de 69,5 % pour 67,3 % en 2019 et 71,7 % en 2018.

- Les services et biens divers se totalisent à 18,792 millions d'EUR. Globalement ils diminuent de 397 mille EUR par rapport à un an plus tôt.

A noter que les réparations sur les conduites, qui aboutissent au remplacement de plus de 6 m de conduite, sont portées en investissements et sont amorties sur 10 ans. Le montant ainsi sorti des charges d'entretien s'élève en 2020 à 558 mille EUR.

Croissance importante des honoraires et cotisations, dont les autres honoraires (274 mille EUR) pour l'apport d'expertises spécifiques aux services demandeurs (BMA, RH et BET).

	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Les frais sur achats	0,020 M€	0,020 M€	- 0,000 M€
- Les indemnités d'occupation du domaine public	2,599 M€	2,588 M€	+ 0,011 M€
- Les autres indemnités conventionnelles	0,052 M€	0,034 M€	+ 0,018 M€
- Les charges locatives	0,324 M€	0,344 M€	- 0,020 M€
- Les frais d'entretien et de réparations	6,218 M€	6,773 M€	- 0,555 M€
- Les frais informatiques	3,154 M€	3,396 M€	- 0,242 M€
- Les fournitures à l'intercommunale	3,083 M€	3,038 M€	+ 0,045 M€
- Les redevances et assurances	1,083 M€	1,101 M€	- 0,018 M€
- Les honoraires et cotisations	1,359 M€	1,053 M€	+ 0,306 M€
- Les frais de mission et de visibilité	0,488 M€	0,486 M€	+ 0,002 M€
- La charge du personnel intérimaire	0,293 M€	0,212 M€	+ 0,081 M€
▪ Les émoluments aux organes de gestion	0,119 M€	0,144 M€	- 0,025 M€

- Les rémunérations et charges sociales s'élèvent à 31,509 millions d'EUR, elles augmentent de 1,069 million d'EUR par rapport à l'exercice 2019 aux motifs :

- de l'impact du saut d'index obtenu en avril 2020 ;
- de l'évolution barémique usuelle (ancienneté dans les plans de carrière) ;
- de l'octroi à l'ensemble du personnel d'une prime Covid-19 payée en juillet 2020 ;

- de la liquidation en numéraire des congés et des jours de repos compensatoires reportés de 2019, qui par obligation ou par choix n'ont pu être pris avant le 30 juin 2020 ;
- d'une substitution d'emploi plus qualitative dans la mutation du personnel entrant et sortant ;
- de l'augmentation de l'effectif moyen du personnel de 1,3 E.T.P. pour atteindre en 2020 le nombre de 376,3 E.T.P. ;
- de la croissance de la cotisation de responsabilisation (1,239 million d'EUR en 2020, pour 1,013 million d'EUR en 2019, 836 mille EUR en 2018, 751 mille EUR en 2017, 626 mille EUR en 2016, 541 mille EUR en 2015 et 330 mille EUR en 2014) ;

En valeur, ces variations portent sur :	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Les rémunérations et avantages sociaux directs	20,841 M€	20,084 M€	+ 0,757 M€
- Les charges patronales d'assurances sociales	9,079 M€	8,630 M€	+ 0,449 M€
▪ Les primes patronales pour assurances extralégales	0,257 M€	0,252 M€	+ 0,005 M€
- Les autres frais de personnel	1,083 M€	1,003 M€	+ 0,080 M€
▪ Les mouvements de provision pour pécules de vacances	0,161 M€	0,015 M€	+ 0,146 M€
▪ Les mouvements de provision pour primes d'évaluation	0,001 M€	0,030 M€	- 0,029 M€
- Les mouvements de provision pour congés reportés	0,087 M€	0,426 M€	- 0,339 M€

Les charges sociales et salariales sont 480 mille EUR inférieures au budget adopté pour 2020 (31,989 millions d'EUR), ce qui représente un écart budgétaire bénéficiaire de 1,5 %.

- Les amortissements se chiffrent à 11,495 millions d'EUR, ils diminuent de 9,474 millions d'EUR par rapport à l'exercice précédent. Cette situation est la conséquence de l'adaptation de nos règles d'évaluation visant, dans le respect des normes admises par le plan comptable de l'eau, à l'allongement des durées de vie technique et économique des ouvrages de stockage, de pompage, de refoulement et de traitement, ainsi que des installations en conduites et raccordements.

L'adaptation des amortissements sur les durées longues, telles que reconnues au PCE, est réalisée en répartissant la valeur résiduelle comptable du 1<sup>er</sup> janvier 2020, sur le nombre d'années restant à courir, jusqu'à l'atteinte du nouveau délai de dépréciation fixé. Ce processus a pour effet de diminuer la charge d'amortissement au-delà de la seule révision du taux. Hors acquisitions de l'exercice, cette technique réduit la charge d'amortissement ancienne de l'ordre de 9,700 millions d'EUR.

Par analogie, l'amortissement financier des subsides en capital sont réduits dans la proportion similaire.

La charge globale des amortissements ordinaires actés en 2020 est 2,025 millions en deçà de notre prévision budgétaire, soit un écart positif de 15 %.

Cette rubrique se scinde en :

- Amortissements sur immobilisations incorporelles : 0,709 million d'EUR.
- Amortissements sur immobilisations corporelles : 10,786 millions d'EUR.

Les investissements en 2020 s'élèvent à 17,975 millions d'EUR, dont 2,136 millions sont couverts par des interventions de tiers (compensation de la charge d'amortissement par un produit financier).

Les investissements 2020 se répartissent pour :

- 3,752 millions sur des immobilisations incorporelles ;
- 14,223 millions sur des immobilisations corporelles.

En synthèse les dépenses d'investissement 2020 se présentent comme suit :

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENTS</b>	
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>	
Travaux	13.971.696,51 €
En cours au 01-01-2020	- 10.155.517,72 €
En cours au 31-12-2020	9.176.401,85 €
Etudes - Surveillances - Coordinations	- 1.056.065,32 €
Encours au 01-01-2020	1.158.104,82 €
Encours au 31-12-2020	
<b>Sous-total travaux</b>	<b>13.094.620,14 €</b>
Autres acquisitions directes	1.128.991,17 €
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>	
Développements	
En cours au 01-01-2020	- 731.477,19 €
En cours au 31-12-2020	4.251.210,50 €
<b>Sous-total développements</b>	<b>3.519.733,31 €</b>
Logiciels et développements activés SAP & IT	231.961,14 €
<b>Dépenses d'investissements 2020</b>	<b>17.975.305,76 €</b>
<b>Dont financées sur fonds de tiers</b>	<b>2.135.921,43 €</b>

- Sur l'exercice 2020, des réductions de valeur ont été passées pour un montant total de 2,401 millions d'EUR, dont :

131 mille EUR proviennent de l'ajustement des créances commerciales douteuses ventes d'eau et travaux, en application de l'article R.305 bis-20 du Code de l'eau ;

2,270 millions d'EUR sont la conséquence de l'absence d'attribution du marché de recouvrement de créances, tant en phase amiable que judiciaire, alors que les dispositions d'aide aux citoyens, dans la lutte contre la pandémie Covid-19, ont conduit à l'interdiction de pouvoir encore poser des limiteurs de débit et à l'allongement du délai légal de paiement de 60 jours supplémentaires pour les factures émises de février à juin, délai ramené à 30 jours complémentaires sur celles de juillet à septembre, pour revenir début octobre 2020 à la situation qui prévalait avant Covid (1<sup>er</sup> rappel à minimum 35 jours date de facture).

La conjonction de ces éléments a fait augmenter de 10,5 % le solde de nos créances sur ventes d'eau au terme de l'exercice. Le montant total de ces créances, qui aurait dû être transféré à l'adjudicataire du marché en vue d'être récupéré, s'élève au 31-12-2020 à 4,486 millions d'EUR.

Tenant compte des taux de récupération en phase amiable sur les marchés antérieurs, de l'ancienneté grandissante des créances, des moyens supplémentaires mis à disposition du fonds social de l'eau et des perspectives de perception via les cours et tribunaux, nous avons évalué le risque de perte sur ces créances à 50,58 %.

Par rapport à un an plutôt cette nature de charge augmente de 1,055 million d'EUR

- Les mouvements de provisions de l'exercice 2020 se soldent par une dotation de 1,299 millions d'EUR, résultat de la contraction entre :

- ❖ Des dotations à concurrence de 3,201 millions d'EUR, dont :
  - 1,404 million d'EUR de provision pour les engagements sociaux statutaires ;
  - 0,660 million d'EUR de provision pour le fonds social wallon de l'eau ;
  - 0,487 million d'EUR de provision pour le rattrapage dans la mutation des compteurs vétustes ;
  - 0,650 million d'EUR de provision pour les indemnités Covid-19 réclamées par des entrepreneurs ;
- ❖ Des utilisations et reprises à concurrence de 1,902 million d'EUR, dont :

- § 1,235 million d'EUR sur la provision pour les engagements sociaux statutaires ;
- § 0,058 million d'EUR sur la provision pour le remplacement des compteurs « Box » ;
- § 0,609 million d'EUR sur les provisions pour le fonds social wallon de l'eau.

Par rapport à un an plus tôt la variation des provisions génère une charge additionnelle de 1,803 million d'EUR.

- Les autres charges d'exploitation se totalisent à 3,205 millions d'EUR, elles augmentent de 1,719 million d'EUR par rapport à 2019 en raison de la forte croissance des abandons et des pertes actées sur nos créances commerciales.

Les autres charges d'exploitation se répartissent entre :

	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Moins-values et abandons sur créances commerciales	2,493 M€	0,770 M€	+ 1,723 M€
- Taxes diverses d'exploitation	0,092 M€	0,063 M€	+ 0,029 M€
- Frais de gestion et droits de tirage sur F.S.E.	0,609 M€	0,644 M€	- 0,035 M€
- T.V.A. non déductible & procès-verbaux	0,011 M€	0,009 M€	+ 0,002 M€

- Les charges d'exploitation non récurrentes s'élèvent à 16 mille EUR, elles correspondent pour 12 mille EUR à des amortissements exceptionnels sur des désaffectations d'actifs et pour 4 mille EUR à des régularisations de frais sur exercices antérieurs (assurances et indemnités).

**Le résultat financier** est déficitaire de 214 mille EUR. En comparaison de l'exercice 2019, il se détériore de 477 mille EUR, suite notamment à l'effet collatéral de l'allongement des durées d'amortissements des conduites et des raccordements, sur la prise en produits financiers des subsides en capitaux (-522 mille EUR) et à l'impact financier positif des annuités B.E.I. remboursées en 2020 (79 mille EUR).

Les produits financiers de 2020 s'élèvent à 1,694 million d'EUR et s'éclatent entre :

	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Les revenus d'actions	0,499 M€	0,514 M€	- 0,015 M€
- Les intérêts sur placements et valeurs disponibles	0,021 M€	0,026 M€	- 0,005 M€
- L'amortissement des subsides en capital	1,174 M€	1,696 M€	- 0,522 M€
			- 0,542 M€

Les charges financières de 2020 se totalisent à 1,908 million d'EUR et se ventilent entre :

	<u>Ex. 2020</u>	<u>Ex. 2019</u>	<u>Ecart</u>
- Intérêts sur le leasing de l'usine d'embouteillage à Hamoir	0,001 M€	0,012 M€	- 0,011 M€
- Intérêts sur l'emprunt B.E.I.	1,882 M€	1,961 M€	- 0,079 M€
- Intérêts créditeurs négatifs sur avoirs bancaires	0,005 M€	0,000 M€	+ 0,005 M€
- Réduction de valeur sur actifs circulants (Sur cotation du placement Nagelmackers Autocall Global In)	0,016 M€	0,000 M€	+ 0,016 M€
- Charges financières diverses	0,004 M€	0,000 M€	+ 0,004 M€
			- 0,065 M€

**La charge fiscale** de l'exercice se chiffre à 273 mille EUR, elle est constituée :

- Du précompte mobilier retenu sur les revenus d'actions pour 150 mille EUR (30 % de 499 mille EUR) ;
- Du précompte mobilier retenu sur le produit des placements et valeurs disponibles pour 6 mille EUR (30 % de 21 mille EUR) ;
- De la charge fiscale estimée à l'IPM pour l'exercice d'imposition 2021 (bilan 2020) pour 117 mille EUR.

**Affectation** le résultat de l'exercice 2020 se solde par un bénéfice de 701 mille EUR, venant de 484 mille EUR un an plus tôt, soit un écart positif de 217 mille EUR.  
En regard du résultat prévisionnel à affecter pour 2020, bénéfice de 537 mille EUR, le résultat final présente un boni budgétaire supplémentaire de 164 mille EUR.

Après affectation de 5 % du bénéfice de l'exercice à la réserve légale (35 mille EUR), le solde (666 mille EUR) est alloué au bénéfice à reporter, portant celui-ci à 9,986 millions d'EUR.

Affectations et prélèvements

- Bénéfice de l'exercice à affecter	0,701 million d'EUR.
- Bénéfice reporté de l'exercice précédent	9,320 millions d'EUR.

---

- Bénéfice à affecter	10,021 millions d'EUR.
- Affectation à la réserve légale	- 0,035 million d'EUR.
- Bénéfice à reporter	- 9,986 millions d'EUR.

Francis BEKAERT,  
Président.

PROJET

## ANNEXES

### Rapport de rémunération (art. L6421-1 CDLD)

#### 1 - Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	202.395.052
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux
Période de reporting	2020
	<b>Nombre de réunions</b>
Assemblée générale	2
Conseil d'Administration	10
Bureau exécutif	18
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit	3
Comité de secteur	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur	Néant

## 2 - Justification de la rémunération

		Emoluments <sup>*1</sup>				Jetons de présence		
		Rémunération <sup>*3</sup>		ATN <sup>*2</sup>	Accord Tutelle	Rémunération <sup>*3</sup>		Accord Tutelle
		Du 01/01/20 au 31/03/20	Du 01/04/20 au 31/12/20			Du 01/01/20 au 31/03/20	Du 01/04/20 au 31/12/20	
Assemblée Générale		SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Conseil d'Administration		SO	SO	SO	SO	213,36 €	217,63 €	29-06-20
Bureau Exécutif		SO	SO	SO	SO	213,36 €	217,63 €	29-06-20
Comité de Rémunération		SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Comité d'Audit	Président	SO	SO	SO	SO	307,24 €	313,38 €	29-06-20
	Membre	SO	SO	SO	SO	213,36 €	217,63 €	29-06-20
Comité de Secteur		N'existe pas	N'existe pas	SO	N'existe pas	N'existe pas	N'existe pas	N'existe pas
Président		2.844,43 €	2.901,25 €	SO	29-06-20	SO	SO	SO
Vice- Président		2.133,32 €	2.175,94 €	96,00 €	29-06-20	SO	SO	SO

Légende :	
Index du 01/01/20 au 31/03/20	1,7069
Index du 01/04/20 au 31/12/20	1,7410
SO	Sans objet
<sup>*1</sup> Emolument paiement mensuel	Terme échu
<sup>*2</sup> ATN (Inclus dans la rémunération)	Mise à disposition tablette (3€/mois)
	Abonnement internet (5€/mois)
<sup>*3</sup> Modalités de révision des jetons & émoluments (Art 5311-1§14)	Ils sont rattachés à l'indice pivot 138,01 du 1er janvier 1990.

### 3 - Membres du Conseil d'Administration

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération totale annuelle	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés	Pourcentage de participation aux réunions du CA
Président du Conseil d'Administration du 01/01/20 au 31/12/20	BEKAERT Francis	33.677,46 €	Emolument (AG du 21/06/18)	Emolument	Voir point 8	100,00%
Vice-président du Conseil d'Administration du 01/01/20 au 31/12/20	CIALONE Thomas	21.393,57 €	Emolument (AG 21/06/18) et ATN (CR 08/11/18)	Emolument et ATN		90,00%
Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	BELHOCINE Sandra	2.163,49 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Président du Comité d'audit du 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	CAPPA Marc	3.097,49 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	DE TOFFOL Samuel	2.163,49 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	DELIEGE Christel	6.059,40 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Administrateur du 01/01/20 au 28/10/20	DOMBARD André	1.728,23 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	DUPONT Francy	2.812,10 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	FERNANDEZ Miguel	2.163,49 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	GERARD Annick	0,00 €	Jeton de présence	Néant		0,00%
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	GIELEN Daniel	5.841,81 €	Jeton de présence	Néant		100,00%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération totale annuelle	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés	Pourcentage de participation aux réunions du CA
Membre du Comité d'Audit du 01/01/20 au 31/12/20 Membre du Comité de Rémunération 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	LECERF Patrick	2.598,74 €	Jeton de présence	Néant	Voir point 8	90,00%
Président du Comité de Rémunération 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	LEFEBVRE Jean-Louis	2.163,49 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/20 au 31/12/20 Membre du Comité de Rémunération 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	MANIGLIA Giuseppe	2.594,47 €	Jeton de présence	Néant		90,00%
Membre du Comité de Rémunération 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	MARLIER Bernard	1.510,60 €	Jeton de présence	Néant		70,00%
Membre du Comité d'Audit du 08/12/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	PERRIN Dominique	2.163,49 €	Jeton de présence	Néant		100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/20 au 13/10/20 Administrateur du 01/01/20 au 13/10/20	STADLER Christelle	2.163,47 €	Jeton de présence	Néant		87,50%
Administrateur du 08/12/20 au 31/12/2020	WILLEMART Véronique	Néant	Jeton de présence	Néant		Néant
Administrateur du 08/12/20 au 31/12/2020	VENDY Etienne	Néant	Jeton de présence	Néant		Néant
Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	VRANCKEN André	1.945,86 €	Jeton de présence	Néant		90,00%
Observateur du 01/01/20 au 31/12/20	HERRY Florence	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		40,00%
Observateur du 01/01/20 au 31/12/20	JOINE Luc	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		50,00%
Observateur du 01/01/20 au 31/12/20	VAN SEVENANT Eric	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		60,00%
Représentant du personnel du 01/01/20 au 31/12/20	KNOPS Arnaud	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		0,00%
Représentant du personnel du 01/01/20 au 31/12/20	VLEUGELS Micheline	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		90,00%
Représentant du personnel du 01/01/20 au 31/12/20	WATRIN Bernard	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant		100,00%
Représentant du personnel du 01/01/20 au 31/12/20	WUIDAR Eric	Non rémunéré	Jeton de présence	Néant	30,00%	

#### 4 - Membres du Bureau Exécutif

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération totale	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés	Pourcentage de présence BE
Président du Conseil d'Administration du 01/01/20 au 31/12/20	BEKAERT Francis	Voir tableau CA		Voir point 8	94,44%
Vice-président du Conseil d'Administration du 01/01/20 au 31/12/20	CIALONE Thomas				100,00%
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	DELIEGE Christel				100,00%
Membre du Bureau Exécutif du 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	GIELEN Daniel				94,44%

#### 5 - Membres du Comité de Rémunération

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération totale annuelle	Justification de la rémunération autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés	Pourcentage de présence CR
Président du Comité de Rémunération 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	LEFEBVRE Jean-Louis	Voir tableau CA		Voir point 8	100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/20 au 31/12/20 Membre du Comité de Rémunération 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	LECERF Patrick				100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/20 au 31/12/20 Membre du Comité de Rémunération 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	MANIGLIA Giuseppe				100,00%
Membre du Comité de Rémunération 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	MARLIER Bernard				0,00%

## 6 - Membres du Comité d'Audit

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération totale annuelle	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés	Pourcentage de présence C. Audit
Président du Comité d'audit du 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	CAPPA Marc	Voir tableau CA		Voir point 8	100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	DUPONT Francy				100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/20 au 31/12/20 Membre du Comité de Rémunération 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	LECERF Patrick				100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/20 au 31/12/20 Membre du Comité de Rémunération 01/01/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	MANIGLIA Giuseppe				100,00%
Membre du Comité d'Audit du 01/01/20 au 13/10/20 Administrateur du 01/01/20 au 13/10/20	STADLER Christelle				100,00%
Membre du Comité d'Audit du 08/12/20 au 31/12/20 Administrateur du 01/01/20 au 31/12/20	PERRIN Dominique				Néant

## 7 - Membres du Conseil de Direction

### Rémunérations

Fonction	Nom	Date de début	Date de fin	Total Rémunération	Détail de la rémunération		Total *1	Mandats dérivés
					Ch-Repas	Eco-Chèques		
Directeur Général	PALMANS Alain*2	01-01-20	31-12-20	267.123,19	1.389,76	250,00	268.762,95	Voir point 8
Directeur d'Administration	GOFFIN Marc	01-01-20	31-12-20	140.462,57	1.637,44	250,00	142.350,01	
Directeur d'Exploitation	MICHAUX Bernard	01-01-20	31-12-20	120.680,28	1.403,52	250,00	122.333,80	
Directeur d'Administration	HEGGERICKX Marc	01-01-20	31-12-20	127.531,99	1.616,80	250,00	129.398,79	
Chef de service	GERLACHE Marc	01-01-20	31-12-20	111.737,98	1.520,48	250,00	113.508,46	
Chef de service	COMPERE Jean-Michel	01-01-20	31-12-20	111.736,04	1.417,28	250,00	113.403,32	
Chef de service	PARELLO Angelo	01-01-20	31-12-20	102.279,69	1.135,20	250,00	103.664,89	
Chef de service	MARECHAL Julien	01-01-20	31-12-20	99.661,62	1.499,84	250,00	101.411,46	

\*1 (Hors éléments exclus de la rémunération conformément à l'annexe 4 du CDLD)

\*2 L'Agence pour une Vie de qualité (AVIQ) versera, en 2021, une prime de compensation pour 2020. Cette prime est destinée à compenser le coût éventuel des mesures prises pour permettre au travailleur d'assumer ses fonctions. Le coût des mesures a été évalué à 45% du coût salarial du travailleur.

## 8 - Mandats dérivés

Membres du Conseil de direction - Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle					
Fonction		Société	Instance	Titre	Rémunérations du 01.01.2020 au 31.12.2020
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	SWDE	Conseil d'administration	Observateur	Non rémunéré
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	AQUAWAL	Conseil d'administration	Administrateur	Non rémunéré
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	NRB	Conseil d'administration	Administrateur	Jeton de 500,00 € brut par séance (directement versé à la CILE), rémunération fixe de 5000,00 € brut par an (directement versée à la CILE)
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	SPGE	Conseil d'administration	Administrateur	Non rémunéré
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	SPGE	Comité de rémunération	Membre	Non rémunéré
Directeur Achats & RH	Monsieur Marc HEGGERICKX	AIDE	Conseil d'administration	Observateur	Non rémunéré
Secrétariat général	Monsieur Angelo PARELLO (jusqu'au 13/10/2020)	INTRADEL	Conseil d'administration	Invité	Non rémunéré
Secrétariat général	Monsieur Julien MARECHAL (à partir du 13/10/2020)	INTRADEL	Conseil d'administration	Invité	Non rémunéré
Représentant	Monsieur Ernur COLAK	INTRADEL	Conseil d'administration	Administrateur	213,36 € brut par séance
Protection des captages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	ASTEE	Conseil d'administration	Observateur	Non rémunéré
Direction production	Monsieur Bernard MICHAUX	TERRANOVA	Conseil d'administration	Administrateur	Jeton de 243,82 € brut par séance (directement versé à la CILE)

Liste des mandats dérivés, représentation aux ASSEMBLEES GENERALES (Article L6421-§1 du CDLD)						
Fonction	Nom	Société		Rémunération	Décision instance	Remarque
Protection des captages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	ASTEE	AG 14/09/2020	Non rémunéré	BE 21/09/2020 (Ratification)	<i>Procuration</i>
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	NRB	AG 23/12/2020	Non rémunéré	BE 07/12/2020	<i>Procuration</i>
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	AQUA PUBLICA EUROPEA	AG 03/09/2020	Non rémunéré	BE 07/09/2020 (Ratification)	<i>Par visioconférence</i>
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	ECETIA FINANCES	AG 23/06/2020	Non rémunéré	BE 25/05/2020	<i>Vote à distance</i>
Administrateur	Monsieur Thomas CIALONE	TERRANOVA	AG 30/09/2020	Non rémunéré	BE 21/09/2020	
Protection des captages	Monsieur Jean-Michel COMPERE	CEBEDEAU	AG 10/06/2020	Non rémunéré	BE 25/05/2020	
Direction générale	Monsieur Alain PALMANS	ETHIAS	AG 30/06/2020	Non rémunéré	BE 25/05/2020	<i>Vote à distance</i>
Président	Monsieur Francis BEKAERT	SWDE	AG 26/05/2020	Non rémunéré	CA 12/05/2020	<i>Procédure écrite de vote à distance</i>
Président	Monsieur Francis BEKAERT	OGEO FUND	AG 15/05/2020	Non rémunéré	CA 12/05/2020	<i>Par visioconférence</i>
Protection des captages	Monsieur Benoît PIRARD	CONTRAT RIVIERE MEUSE-AVAL ASBL	AG 22/06/2020	Non rémunéré	BE 22/06/2020	
Protection des captages	Monsieur Benoît PIRARD	CONTRAT DE RIVIERE OURTHE ASBL	AG 22/10/2020	Non rémunéré	BE 12/10/2020	
Voir remarque		AIDE	AG 25/06/2020	Non rémunéré	BE 25/05/2020	<i>Vote à distance, approbations points à l'Ordre du jour par BE et envoi formulaire - Pas de présence physique</i>
Voir remarque		AIDE	AG 17/12/2020	Non rémunéré	BE 07/12/2020	<i>Vote à distance, approbations points à l'Ordre du jour par BE et envoi formulaire - Pas de présence physique</i>
Voir remarque		ECETIA FINANCES	AG 15/12/2020	Non rémunéré	BE 23/11/2020	<i>Vote à distance, approbations points à l'Ordre du jour par BE et envoi formulaire par mail</i>
Voir remarque		INTRADEL	AG 17/12/2020	Non rémunéré	BE 23/11/2020	<i>Vote à distance, approbations points à l'Ordre du jour par BE et envoi formulaire par mail</i>

## Rapport annuel du Comité de rémunération (article L1523-17 du CDLD)

### Textes de références

Vu la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;

Vu l'article L1523-17 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (ci-après, le CDLD) tel que modifié par le Décret portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction ;

Vu le décret du 29 mars 2018 modifiant le CDLD en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales.

### Données de l'Intercommunale :

Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux, en abrégé, CILE Scrl, rue du Canal de l'Ourthe, 8 à 4031 Angleur - Exercice 2020.

Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de Président ou de Vice-Président, ou de membre d'un organe restreint de gestion.

### Informations générales :

En application du CDLD et de nos statuts, l'Intercommunale compte, au 31 décembre 2020, cinq organes de gestion :

1. **L'Assemblée Générale** : constituée des délégués des associés ;
2. **Le Conseil d'Administration** : au 31 décembre 2020, il compte 18 administrateurs nommés par l'Assemblée Générale et représentant les communes associées et la Province de Liège, trois observateurs et quatre délégués du personnel ;
3. **Le Bureau Exécutif** : au 31 décembre 2020, il compte quatre administrateurs désignés par le Conseil d'Administration, en ce compris le Président et le Vice-Président ;
4. **Le Comité de Rémunération** est constitué par le Conseil d'Administration en son sein. Au 31 décembre 2020, le Comité de Rémunération compte quatre administrateurs désignés ;
5. **Le Comité d'Audit** est composé de membres du Conseil d'Administration qui ne sont pas membres du Bureau exécutif. Au 31 décembre 2020, le Comité d'Audit compte cinq membres désignés par le Conseil d'Administration.

Les montants des jetons de présence et des émoluments revenant aux administrateurs ont été fixés par l'Assemblée Générale en date du 19 décembre 2019.

Il convient de se rappeler que l'exécution des mandats exercés au sein de l'Assemblée Générale et du Comité de Rémunération ne sont pas rémunérés.

Au cours de l'année 2020, les montants des jetons et indemnités sont les suivants :

		Emoluments*1				Jetons de présence		
		Rémunération *3		ATN*2	Accord Tutelle	Rémunération *3		Accord Tutelle
		Du 01/01/20 au 31/03/20	Du 01/04/20 au 31/12/20			Du 01/01/20 au 31/03/20	Du 01/04/20 au 31/12/20	
Assemblée Générale		SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Conseil d'Administration		SO	SO	SO	SO	213,36 €	217,63 €	18-09-18
Bureau Exécutif		SO	SO	SO	SO	213,36 €	217,63 €	18-09-18
Comité de Rémunération		SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO
Comité d'Audit	Président	SO	SO	SO	SO	307,24 €	313,38 €	18-09-18
	Membre	SO	SO	SO	SO	213,36 €	217,63 €	18-09-18
Comité de Secteur		N'existe pas	N'existe pas	SO	N'existe pas	N'existe pas	N'existe pas	N'existe pas
Président		2.844,43 €	2.901,25 €	SO	18-09-18	SO	SO	SO
Vice- Président		2.133,32 €	2.175,94 €	96,00 €	18-09-18	SO	SO	SO

Légende :	
Index du 01/01/20 au 31/03/20	1,7069
Index du 01/04/20 au 31/12/20	1,7410
SO	Sans objet
*1Emolument paiement mensuel	Terme échu
*2 ATN (Inclus dans la rémunération)	Mise à disposition tablette (3€/mois)
	Abonnement internet (5€/mois)
*3 Modalités de révision des jetons & émoluments (Art 5311-1§14)	Ils sont rattachés à l'indice pivot 138,01 du 1er janvier 1990.

## **Pertinence des montants arrêtés**

Considérant, qu'en 2020, la population desservie est de 562.684 habitants, que le chiffre d'affaires s'élève, au 16 février 2021, à 137.144.389 €<sup>1</sup> et que le nombre d'équivalents temps plein employés au sein de l'Intercommunale est de 386,06 la rémunération annuelle allouée au Président a été fixée à 19 997,14 € à l'indice 138.01 (chiffres au 31 décembre 2020 : 34 815,02 €).

La rémunération du Vice-président a été fixée à 75% du montant perçu par le Président.

Le jeton de présence de l'Administrateur a été fixé à 125,00€ à l'indice 138.01.

Tous les chiffres susvisés répondent au prescrit ad hoc du CDLD et ont été approuvés par l'autorité de tutelle.

### **Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction**

Les titulaires de fonctions de direction sont définis par le CDLD comme suit : « les personnes qui occupent une fonction d'encadrement, caractérisée par l'exercice d'une parcelle d'autorité, un degré de responsabilité et un régime pécuniaire traduisant la place occupée au sein de l'organigramme. »

Sont considérés comme exerçant une fonction de direction les membres du Conseil de direction, dont le Directeur Général (titulaire de la fonction dirigeante locale).

Le montant brut total des rémunérations pour l'ensemble des fonctions de direction pour l'exercice 2020 s'élève à 1.094.833,68 €.

Hormis le Directeur Général, pour lequel le contrat de travail respecte les dispositions ad hoc du CDLD, l'ensemble des membres du Conseil de direction est sous régime statutaire.

Et partant, les barèmes du statut du personnel, approuvés en date du 20 mai 2008, par le Conseil d'Administration, trouvent à s'appliquer.

L'ensemble des membres du Conseil de direction dispose d'outils de travail pour lesquels des avantages de toute nature sont versés en fonction des règles fiscales applicables. En application de l'annexe 4 du CDLD, ces avantages (véhicules de fonction - Comités de rémunération des 09/09/2014 et 14/07/2016 et téléphones portables) ne sont pas repris dans la rémunération.

L'Agence pour une Vie de Qualité, AVIQ, versera, en 2021, une prime de compensation pour 2020. Cette prime est destinée à compenser le coût éventuel des mesures prises pour permettre aux travailleurs d'assumer leur fonction.

---

<sup>1</sup> Les comptes n'étant pas clôturés à la date du présent rapport, le chiffre d'affaires devra, le cas échéant, être adapté.

## Pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent et de la politique globale de rémunération.

Deux régimes de rémunération des membres du Conseil de direction sont en vigueur au sein de l'Intercommunale :

- Le personnel statutaire qui est rémunéré selon les barèmes propres à l'intercommunale ;
- Le titulaire de la fonction dirigeante locale, lié à l'intercommunale par un contrat de travail dont la rémunération est fixée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble des rémunérations du management (fonctions de direction et responsables de département) a fait, en 2013, l'objet d'une étude comparative réalisée par la société HAY GROUP.

Il en ressort, en synthèse, que les rémunérations en vigueur en sein de l'Intercommunale se situent dans la fourchette basse de l'étude susvisée tenant compte de la taille de l'entreprise, de l'importance des responsabilités et du grand nombre des enjeux auxquels elle est confrontée. Il convient également de tenir compte de la manière avec laquelle ces enjeux sont abordés et rencontrés.

Il faut également relever que les membres du Conseil de direction perçoivent une indemnité forfaitaire de représentation. Elle se justifie par les frais supportés pour le compte de l'employeur et générés par les très nombreux contacts que les membres du Conseil de direction doivent mener avec des tiers à l'entreprise.

Pour apprécier la pertinence des montants alloués, il est encore à noter que, sous l'autorité du Conseil d'Administration et du Bureau Exécutif, les objectifs suivants ont été atteints par le Conseil de direction :

- Prix de l'eau stabilisé par le maintien du CVD non indexé depuis 2015 ;
- Endettement maîtrisé (unique financement auprès de la Banque Européenne d'Investissement) ;
- 2.599.079 €<sup>2</sup> d'indemnités d'occupation du domaine public liquidées aux communes associées ;
- Maîtrise des charges d'exploitation dans un contexte de non-indexation du CVD ;
- Finalisation de l'implémentation des règles d'évaluation ;
- Participation à l'élaboration et au suivi du plan stratégique 2020-2022 ;
- Poursuite de l'activité malgré un contexte pandémique (COVID 19) très impactant pour la société ;
- Mise en place d'un plan de continuité des affaires ;
- Transposition dans l'activité de la directive NIS (Network and Information System Security) ;

---

<sup>2</sup> Les comptes n'étant pas clôturés à la date du présent rapport, l'indemnité d'occupation devra, le cas échéant, être adaptée

- Participation active à la concrétisation des conclusions de l'étude BERGER initiée par le Gouvernement Wallon ;
- Elaboration d'un programme de transformation digitale.

Tous ces objectifs n'ont pu être atteints qu'au terme d'un travail considérable mené dans la cohésion avec le souci constant de l'intérêt des communes associées et des usagers dans une perspective constante de recherche de l'intérêt général.

Ces considérations permettent d'affirmer que les rémunérations et avantages sont pertinents.

### **Politique globale de rémunération.**

Le Comité de Rémunération s'attachera, en 2021, à poursuivre sa réflexion en regard à l'évolution des métiers afin de réaliser des objectifs fixés dans le plan stratégique 2020-2022.

Le Comité de rémunération, à l'unanimité, ETABLIT et APPROUVE, le présent rapport, lequel sera transmis au Conseil d'administration et annexé au rapport de gestion établi par les administrateurs en vertu de l'article L1523-16 alinéa 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

PROJETS

## Liste des adjudicataires

- Liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services établie conformément à l'article L1523-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Marchés attribués sur base de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics en respect de son l'article art. 5, § 2 qui précise que le présent arrêté est applicable dans son ensemble aux marchés dont le montant estimé est supérieur à 30.000 euros.

Type	Procédure	Référence	Description	Total attribution <sup>1</sup>	Adjudicataires
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2292	Marché public de fournitures de licences SaaS ESB/gestionnaire API	€ 295.206,05	SM UPTIME ICT S.A. - UPTIME GROUP S.A. - BEWIRE S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2258	Accord-cadre de services pour des cours de langues	€ 288.288,00	CLL CENTRES DE LANGUES ASBL
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2268	Marché public de fournitures de licences SAAS CRM	€ 292.721,12	Groupement économique CRONOS BUSINESS SERVICES- CRONOS PUBLIC SERVICES- BRIGHFOX
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2274	Marché public de fournitures de licences pour un logiciel SIG	€ 360.445,00	ESRI BELUX NV
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2264	Marché public de services de mise à disposition de ressources en vue de la mise en place d'une gouvernance des technologies de l'information	€ 366.960,00	ATAYA PARTNERS S.P.R.L.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2251	Marché de services de mise à disposition d'une ressource externe en vue de la réalisation de prestations managériales	€ 288.000,00	S.A.R.L BVCT
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-1932	Accord-cadre de services relatif à la maintenance du dispatching de télégestion de la CILE	€ 290.811,00	ELI AUTOMATION SPRL

<sup>1</sup> Pour les accords-cadres, ce montant est calculé sur base de potentielles commandes subséquentes.

Type	Procédure	Référence	Description	Total attribution <sup>1</sup>	Adjudicataires
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2054	Accord-cadre de fournitures relatif à l'aménagement de véhicules	€ 160.614,50	AMECAM S.P.R.L.
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-2127	Accord-cadre de services de support, de maintenance applicative et de licences associées pour le logiciel SAP	€ 10.100.713,84	NRB S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2075	Accord-cadre de services juridiques en droit immobilier	€ 46.625,00	ELEGIS-SD+, Association d'avocats S.C.R.L.; CEW & Partners
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2245	Accord-cadre de fournitures de prise en charge DN 60	€ 113.469,85	SAINT-GOBAIN CONSTRUCTION PRODUCTS BELGIUM N.V. (Kallo)
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-1984	Marché public de fournitures d'un système d'analyse par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS) assorti d'un contrat de maintenance et de la fourniture de consommables	€ 185.188,46	AGILENT TECHNOLOGIES BELGIUM SA/NV
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2219	Marché public de travaux de remplacement des 2 chaudières à gaz du siège social assorti d'un contrat de maintenance	€ 112.882,91	VEOLIA BELGIUM S.A.
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2141	Accord-cadre de services relatifs à l'organisation et à la dispense de formations	€ 423.965,00	UPskill S.P.R.L.
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2120	Marché public de travaux de remplacement du système de régulation de l'installation HVAC	€ 220.795,37	VEOLIA BELGIUM S.A.
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S19-2109	Accord-cadre de services d'assurances du deuxième pilier	Sans objet	ETHIAS S.A.

Type	Procédure	Référence	Description	Total attribution <sup>1</sup>	Adjudicataires
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-2116	Accord-cadre pour la désignation de laboratoires d'analyses dans le cadre de la biosurveillance autour des galeries de captages d'eau	€ 47.640,00	APILAB
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-1928	Accord-cadre de services relatif à la formation en électrosoudage PEHD (2020 à 2028)	€ 121.890,00	TECHNIFUTUR A.S.B.L.
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S19-2057	Accord-cadre de services pour le recouvrement de factures impayées (2020 à 2024)	€ 2.543.000,00	BORDET ALAIN SC SRL
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-1900	Marché public de travaux de remplacement et de maintenance des installations de détection incendie	€ 437.898,45	ALARME CONTROLE SPRL
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-2032	Marché public de travaux relatif à l'adaptation des conduites de filtres Nitrazur	€ 103.000,00	ATELIERS BERTON
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-2078	Marché public de travaux relatif à la modification et à l'adaptation des équipements électriques et de télécommunication de la centrale de pompage de Mont à Poulseur, dans le cadre du projet du dédoublement de l'adduction du Néblon	€ 50.794,98	CMI - JOHN COCKERILL
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-2070	Accord-cadre de fournitures de watertruck	€ 105.131,00	HEDIMAG
Fournitures	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S19-1812	Accord-cadre relatif à la fourniture d'éthanol dénaturé	€ 2.340.000,00	BRENNTAG S.A.
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S19-2037	Accord-cadre de services postaux	€ 4.552.662,36	BPOST S.A.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-2048	Accord-cadre de fournitures de véhicules de type fourgons	€ 304.888,65	D'IETEREN S.A.

Type	Procédure	Référence	Description	Total attribution <sup>1</sup>	Adjudicataires
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-2029	Accord-cadre de services pour une mission d'accompagnement du département ressources humaines de la CILE	€ 333.625,00	HR partners
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-1830	Accord-cadre de fournitures de tuyaux, raccords et accessoires en fonte ductile	€ 400.745,62	SAINT-GOBAIN CONSTRUCTION PRODUCTS BELGIUM N.V.; AVK BELGIUM N.V.
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S19-1966	Accord-cadre de fournitures de joints en élastomère	€ 14.474,90	CO-JOINT S.A.

PROPOSEE

## 2. Marchés en cours de passation approuvés en 2020

Type	Procédure	Référence	Pouvoir adjudicateur	Description	Montant total approuvé
Fournitures	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-1904	CILE	Accord-cadre de fournitures de compteurs d'eau à usage domestique	€ 8.000.700,00
Fournitures	Procédure ouverte	S20-2281	CILE	Marché public de fournitures de têtes de lecture pour compteurs d'eau	€ 1.785.480,00
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-1702	CILE	Marché public de services d'évaluation de la conformité et d'accréditation du laboratoire	€ 35.750,00
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-1845	CILE	Marché public relatif à la fourniture de loges préfabriquées pour compteurs d'eau DN 15	€ 186.008,88
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2072	CILE	Accord-cadre de services juridiques en droit de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	€ 191.200,00
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2073	CILE	Accord-cadre de services juridiques en droit public et administratif et droit des sociétés	€ 120.000,00
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-1882	CILE	Marché public relatif à la désignation de prestataires qui accompagneront le pouvoir adjudicateur dans ses démarches qualité	€ 326.850,00
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-1933	CILE	Accord-cadre de conseils et de contrôle dans le domaine du nettoyage, de l'entretien et de la propreté	€ 70.800,00
Fournitures	Procédure négociée directe avec mise en concurrence préalable	S20-1872	CILE	Accord-cadre de fournitures d'un logiciel de gestion des marchés publics	€ 376.643,52
Services	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2036	CILE	Marché public de service de prestations de plongeurs	€ 168.800,00

Type	Procédure	Référence	Pouvoir adjudicateur	Description	Montant total approuvé
Fournitures	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-1929	CILE	Accord-cadre de fournitures de robinetterie, appareils de protection et matériel de lutte contre l'incendie	€ 1.082.047,70
Fournitures	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-2257	CILE	Accord-cadre de fournitures de véhicules	Sans objet
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2026	CILE	Accord-cadre de fournitures de compteurs vitesse et compteurs de DN supérieur ou égal à 50 mm (2020-2022)	€ 320.560,00
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-1934	CILE	Accord-cadre de services relatif à l'entretien / au nettoyage des locaux	€ 2.560.000,00
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2084	CILE	Marché public de fourniture et de remplacement d'un système de production et d'injection d'Ozone assorti d'un contrat d'entretien et de dépannage	€ 50.000,00
Fournitures	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2121	CILE	Accord-cadre de fournitures de débitmètres à insertion	€ 175.000,00
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2134	CILE	Accord-cadre de travaux d'aménagements intérieurs	€ 181.240,00
Fournitures	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-2117	CILE	Accord-cadre de fournitures de plots pour corrélateurs multipoints et d'hydrophones	€ 1.065.000,00
Travaux	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable	S20-2133	CILE	Accord-cadre de travaux relatif à la mutation de compteurs d'eau mécaniques et/ou intelligents	€ 14.880.000,00
Travaux	Procédure négociée directe avec publication préalable	S20-1082	A.I.D.E.	Marché public conjoint de travaux relatif au déplacement des installations de distribution d'eau suite aux travaux de renouvellement du réseau d'égouttage initiés par l'A.I.D.E. rue des Coqueriais à Seraing	€ 111.273,00

Type	Procédure	Référence	Pouvoir adjudicateur	Description	Montant total approuvé
Travaux	Procédure négociée directe avec mise en concurrence préalable	S17-1836	Service Public de Wallonie	Marché public conjoint de travaux relatif à la réhabilitation du Pont de Fétinne - N633 - Liège	€ 137.935,00
Travaux	Procédure négociée directe avec publication préalable	S17-1937	Service Public de Wallonie	Marché public conjoint de travaux suite aux travaux de création d'un giratoire définitif au carrefour formé par l'avenue des Ardennes, les quais de Namur et Dautrebande, la rue du Pont et l'accès au Pont Baudouin à Huy	€ 197.844,00
Travaux	Procédure négociée directe avec publication préalable	S17-1600	VILLE DE VISE	Marché public conjoint de travaux de renouvellement des installations de distribution d'eau Place Reine Astrid à Visé - Dossier X151/N653/5	€ 173.409,50
Travaux	Procédure négociée directe avec publication préalable	S20-2269	A.I.D.E.	Marché Public conjoint de travaux rue de l'Ecluse à Visé - Collecteur	€ 178.262,50
Travaux	Procédure négociée directe avec publication préalable	S20-2123	A.I.D.E.	Marché public de travaux A.I.D.E. relatif au déplacement d'une partie de nos installations de distribution d'eau Thier du Ry (N642) - Collecteur du Bacsay à Blegny	€ 29.712,50

### 3. Marchés attribués en 2020

#### A. CILE partenaires, autres pouvoirs adjudicateurs

Type	Procédure	Référence	Pouvoir adjudicateur	Description	Montant total attribué estimé - Part CILE	Adjudicataires	Date attribution	Date ratification
Services	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable	S20-1920	Société wallonne des eaux (S.W.D.E.)	Marché conjoint SWDE-SPGE-CILE-SBGE et VIVAQUA de services de consultance dans le cadre d'acquisition d'énergie	€ 24.880,00	SCHNEIDER ELECTRIC ESS BVBA	29-09-20	23-11-20
Fournitures	Procédure ouverte	S19-1890	Société wallonne des eaux (S.W.D.E.)	Marché conjoint SWDE-SPGE-CILE-SBGE de fourniture de gaz naturel, d'électricité haute et basse tension et de certificats verts wallons 2021-2022	€ 5.830.443,00	ELECTRABEL (ENGIE); LAMPIRIS (TOTAL)	04-12-19	14-01-20
Travaux	Procédure ouverte	S16-1061	Service Public de Wallonie	Marché public conjoint de travaux relatif au déplacement des installations d'adduction et de distribution d'eau dans le cadre des travaux d'égouttage et de réaménagement des quais du Vignoble et de l'Ourthe, de la Place Neuforge et du quai Cisaiwe (N654) à Comblain-au-Pont initiés par l'A.I.D.E. et le S.P.W. DGO1.	€ 941.336,24	AM. AB TECH- SOCOGETRA	11-12-19	09-02-20
Travaux	Procédure négociée directe avec publication préalable	S19-2064	Ville de Liège	Marché public conjoint de travaux rue Fond-Houlleux à Liège	€ 89.201,18	MARCEL BAGUETTE S.A.	27-12-19	11-05-20

B. Marchés attribués en 2020 dont le besoin est récurrent et dont le montant est inférieur à 30.000,00 EUR hors T.V.A.

Type	Procédure	Référence	Description	Total attribution <sup>2</sup>	Adjudicataires
Fournitures	Facture acceptée	MAFM20-299	Marché public de fournitures de consommables pour imprimantes	€ 14.299,82	CANON S.A.
Services	Facture acceptée	MAFM20-281	Marché public de services juridiques en droit du travail et de la fonction publique locale	€ 20.250,00	ELEGIS-SD+, Association d'avocats S.C.R.L.
Services	Facture acceptée	MAFM20-263	Accord-cadre pour la désignation de laboratoires d'analyses dans le cadre de la biosurveillance autour des galeries de captages d'eau	€ 16.974,00	MICROPOLLUANTS TECHNOLOGIE
Services	Facture acceptée	MAFM20-279	Marché public de mise à disposition d'une ressource externe en vue de la réalisation de prestations managériales	€ 30.000,00	S.A.R.L BVCT
Fournitures	Facture acceptée	MAFM20-260	Marché public de location de watertruck	€ 12.650,00	PROMOLOGE S.P.R.L.
Services	Facture acceptée	MAFM19-218	Marché public de service relatif à la formation recyclage annuel pour utiliser de manière adéquate le matériel de progression sur corde	€ 6.165,00	EXPLOTECH S.C.R.L.
Services	Facture acceptée	MAFM19-220	Formation et recyclage en secourisme industriel	€ 29.900,00	CEPS - EXCELLENCE ET SECURITE
Fournitures	Facture acceptée	MAFM19-221	Marché public de fournitures de flacons pour le laboratoire	€ 21.830,51	MLS S.A.
Services	Facture acceptée	MAFM19-235	Marché public de services traiteur	€ 4.144,00	COMM'UNE ENVIE S.P.R.L.
Services	Facture acceptée	MAFM19-242	Marché public de services relatif à la traduction	€ 9.600,00	BLS-LANG
Services	Facture acceptée	MAFM19-241	Marché public de services relatif à la mise en place d'un outil d'aide à la gestion des recrutements	€ 27.300,00	THE PROFILE GROUP S.A.
Services	Facture acceptée	MAFM19-243	Marché public de services relatif à l'entretien et réparation de petit matériel à moteur thermique	€ 14.759,50	BOIS & JARDINS S.P.R.L.
Fournitures	Facture acceptée	MAFM19-244	Marché public de fournitures étiquettes pour bouteilles	€ 22.500,00	CHRIS COMMUNICATION S.A.
Fournitures	Facture acceptée	MAFM19-245	Marché public de fournitures de palettes en bois	€ 26.218,20	RADERMECKER S.A.
Services	Facture acceptée	MAFM19-255	Marché public de services relatif à l'entretien et réparation d'une auto laveuse	€ 5.815,00	DECKERS S.A.
Services	Facture acceptée	MAFM19-247	Marché public de services relatif à la réalisation graphique, à l'impression et la fourniture du rapport d'activités annuel de la CILE	€ 16.409,58	PAGE UP S.P.R.L.
Fournitures	Facture acceptée	MAFM19-257	Marché public de fournitures de tubes et raccords multicouches	€ 12.423,21	VAN MARCKE S.A.
Services	Facture acceptée	MAFM20-259	Marché public relatif à des services d'interprétation	€ 30.822,60	Colingua Traduction S.P.R.L.
Services	Facture acceptée	MAFM20-261	Marché public de services relatif à la création, l'impression et la	€ 29.667,34	OPTADA S.P.R.L.

<sup>2</sup> Pour les accords-cadres, ce montant est calculé sur base de potentielles commandes subséquentes.

Type	Procédure	Référence	Description	Total attribution <sup>2</sup>	Adjudicataires
			fourniture du journal interne de la CILE		
Services	Facture acceptée	MAFM20-270	Marché public de services d'entretien de l'HVAC à Ans et Waroux	€ 24.887,26	COFELY SERVICES S.A.
Services	Facture acceptée	MAFM20-274	Marché public de services relatif à la désignation d'un prestataire qui assurera une mission d'accompagnement dans le développement d'une cellule de gestion d'équipements de matériels roulants	€ 29.700,00	GC PARTNER S.P.R.L.
Services	Facture acceptée	MAFM20-276	Marché public de services relatif à l'entretien préventif et au dépannage des équipements des portes battantes automatiques	€ 3.797,01	ENTRANCE SERVICES
Fournitures	Facture acceptée	MAFM20-278	Marché public de fournitures de biolite	€ 25.984,00	LECA International A/S (Saint-Gobain Denmark A/S)
Services	Facture acceptée	MAFM20-280	Marché public de services de prélèvements et d'analyses en vue de la caractérisation des terres de déblais	€ 23.640,00	SBS ENVIRONNEMENT S.P.R.L.
Services	Facture acceptée	MAFM20-283	Marché public de services relatif à l'entretien des espaces verts	€ 29.884,35	BOIS & TRAVAUX S.A.
Fournitures	Facture acceptée	MAFM20-285	Marché public de fournitures relatif à l'approvisionnement en eau potable des ouvrages de la CILE	€ 10.260,00	Dehottay Freres S.A.
Services	Facture acceptée	MAFM20-287	Marché public de services relatif à une étude géophysique en bordure du Grand Roua à proximité du Puits Régulateur	€ 14.500,00	FREMEN GEO
Services	Facture acceptée	MAFM20-290	Marché public de services relatif à la vaccination contre la grippe saisonnière	€ 3.617,60	COHEZIO ASBL
Services	Facture acceptée	MAFM20-291	Marché public de services relatif à la désignation d'un prestataire juridique pour le tram à Liège	€ 29.900,00	UGKA SC S.P.R.L.
Services	Facture acceptée	MAFM20-292	Marché public de services relatif au test COVID-19	€ 23.200,00	COHEZIO ASBL
Services	Facture acceptée	MAFM20-295	Marché public de services relatif à la désignation d'un prestataire juridique dans le cadre des contestations de la clientèle	€ 29.900,00	ELEGIS-SD+, Association d'avocats S.C.R.L.
Services	Facture acceptée	MAFM20-296	Marché public de services relatif à la coordination sécurité santé	€ 29.900,00	BCSS
Services	Facture acceptée	MAFM20-301	Marché public relatif à l'évaluation de biens immobiliers appartenant à la CILE	€ 7.800,00	GEXHAM S.P.R.L.

C. Marchés attribués à la suite d'une remise en concurrence de plusieurs opérateurs économiques dans le cadre d'une centrale d'achat

Type	Procédure	Référence	Description	Total attribution	Adjudicataires
Services	Procédure ouverte	S20-2130	Externalisation du traitement des flux (courriers) sortants via le marché 2019054PO d'I-City	€ 562.420,00	SPEOS BELGIUM S.A.
Services	Procédure ouverte	S20-2265	Marché public de services relatif à la consultance CRM (Lot 7 - I-City)	€ 295.000,00	BUSINESS & DECISION BENELUX
Services	Procédure ouverte	S20-2285	Marché public de services relatif à la mise à disposition d'un helpdesk operator medior (Lot 14-I-City)	€ 103.600,00	CONTRASTE EUROPE
Services	Procédure ouverte	S20-2304	Marché public de services relatif à la mise à disposition d'un project management officer medior (Lot 19 - I-City)	€ 316.800,00	CONTRASTE EUROPE
Services	Procédure ouverte	S20-2271	Marché public de services IT relatif à la mise à disposition d'un security engineer et d'un system engineer (Lot 14 - I-City).	€ 566.800,00	CONTRASTE EUROPE
Services	Procédure ouverte	S20-2240	Marché public de services relatif à la mise à disposition d'un project manager senior et d'un technical architect senior pour la sécurité de l'information dans le cadre du programme de transformation digitale de la CILE (Lot 17 - I-City).	€ 304.912,00	NTT BELGIUM S.A.

4. Adhésion à des centrales d'achat

Type	Référence	Description	Pouvoir adjudicateur
Services	CM20-2252	Adhésion à la centrale d'achat de l'A.I.D.E. relative aux prestations d'essais géotechniques, aux essais géophysiques, aux prélèvements et aux analyses de sol des projets d'assainissement (BIS) et d'égouttage - ACGEO2020	A.I.D.E.
Services	CM20-2250	Adhésion à la centrale d'achat du FOREM relative à la maintenance de la solution Fortinet existante, à l'acquisition de matériels et logiciels du catalogue Fortinet, au recours au support sur site (Shared Support), ainsi que les services de consultance y afférents - DMP2000242	FOREM

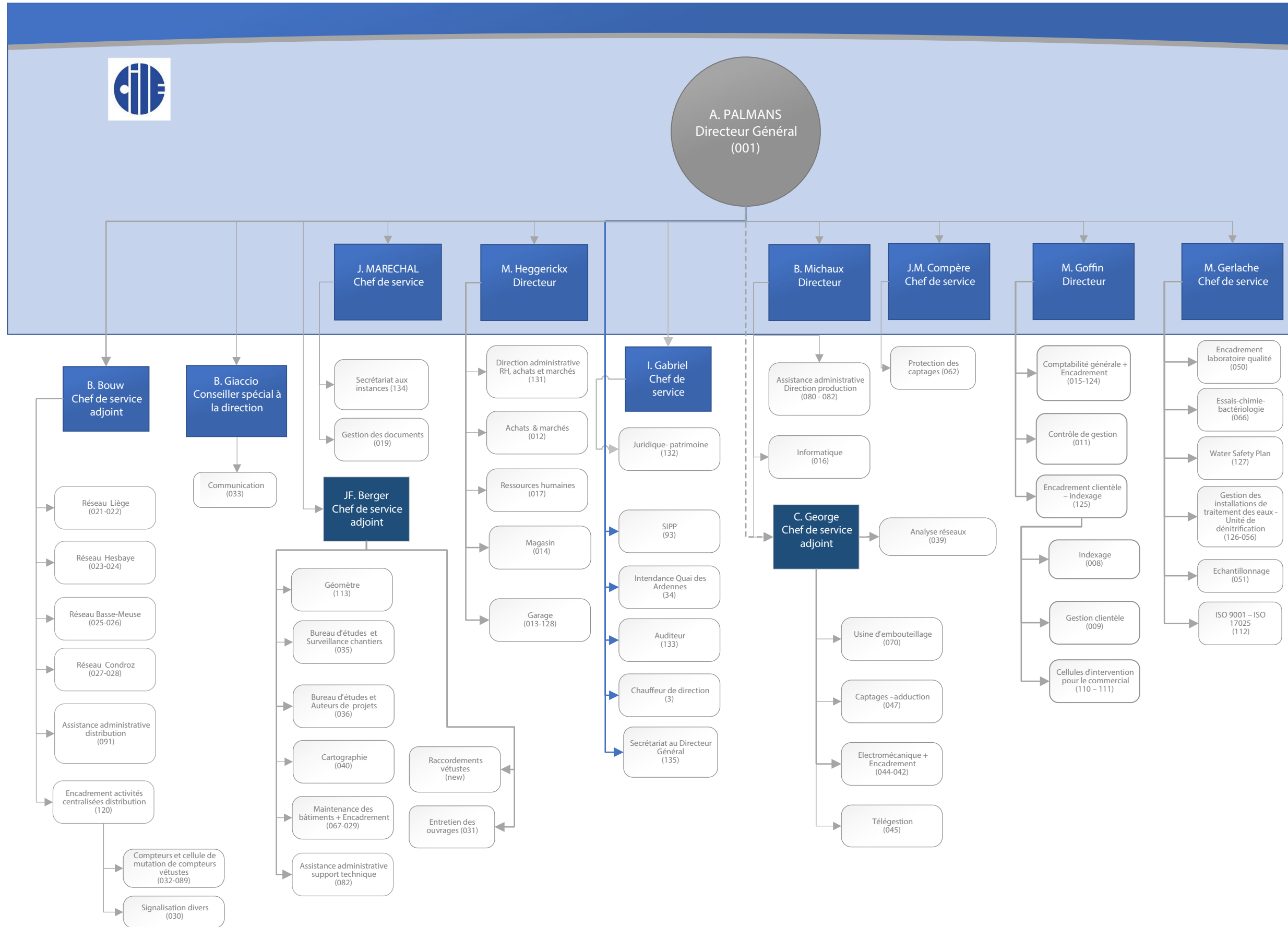
5. Commandes passées en SAP en 2020

Le département a envoyé, pour l'année écoulée, 3.007 commandes dont certaines dans le cadre des marchés attribués repris ci-dessus.

	Nombre	Valeur
<b>Total</b>	<b>3007</b>	<b>22.730.938,47 €</b>
Stock	1081	3.189.398,37 €
Non Stock	1926	19.541.540,10 €

# Organigramme général CILE

31/12/2020



## VIII - Rapport spécifique sur les prises de participations

(art. L1512-5 du CDLD)

	31-12-20	31-12-19	% de détention
<b>I) AQUAWAL S.A.</b>	<b>528.042,00</b>	<b>528.042,00</b>	<b>20,45%</b>
Souscription : 1.278.042 €			
a) 1.250 parts à 1.000 € (libérées à 40%)	1.250.000,00	1.250.000,00	
Montant non appelé	-750.000,00	-750.000,00	
b) 21 parts à 1.042,40 €	21.890,40	21.890,40	
c) 5 parts à 1.230,32 €	6.151,60	6.151,60	
<b>II) TERRANOVA</b>	<b>43.500,00</b>	<b>43.500,00</b>	<b>16,67%</b>
Souscription : 43.500 €	43.500,00	43.500,00	
a) 435 parts à 100 €			
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>571.542,00</b>	<b>571.542,00</b>	
III) SPI+	1.250,00	1.250,00	
IV) ECETIA	832.315,00	922.294,99	
V) NETWORK RESEARCH BELGIUM	702.000,00	702.000,00	
VI) SWDE	3.488.075,00	3.453.196,71	
VII) AIDE	99.200,00	99.200,00	
VIII) INTRADEL	100.000,00	100.000,00	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5.222.840,00</b>	<b>5.277.941,70</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>5.794.382,00</b>	<b>5.849.483,70</b>	

### I) AQUAWAL

La S.A. AQUAWAL est l'association professionnelle des opérateurs du secteur de l'eau.

La CILE détient 20% du capital d'AQUAWAL.

### II) TERRANOVA

La société TERRANOVA a pour objet le traitement des terres de remblai, dans la perspective d'obtenir des débouchés et/ou des prix plus favorables pour l'utilisation de ce matériau.

Le capital de la société est de 261.000 €. La CILE détient 16,67% du capital.

### III) ECETIA (EX-SLF)

ECETIA a procédé, au cours de l'exercice, à un remboursement de capital à hauteur de 89.980 €. Le remboursement porte sur 220 parts B2 au prix de 409 €. La CILE reste en possession de 2.015 parts B2 et 20 parts B1, toutes à 409 €.

### IV) SWDE

La partie non appelée du capital de la SWDE (34.878,29 €) a été convertie en capital appelé au cours de l'exercice.

# **IX - Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale de la scri CILE pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la CILE (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant deux exercices consécutifs.

## **1 - Rapport sur les comptes annuels**

### **Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 424.758.847 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 700.629 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### **Fondement de l'opinion sans réserve**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Observation - Modification des règles d'évaluation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la modification des règles d'évaluation survenue au cours de l'exercice. Conformément à l'article 3:8 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, la justification ainsi que l'impact de cette modification sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Société sont présentés dans l'annexe C-cap 6.20 des comptes annuels.

### **Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **2 - Autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités de l'organe d'administration**

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### **Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion**

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

### **Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

### **Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Battice, le 6 mai 2021

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL Commissaire  
Représentée par Christophe COLSON

## X - Comptes annuels

### Bilan de la production

#### Actif

	2020		2019	
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		165.289.533		168.698.088
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>		159.471.741		162.825.194
Terrains et constructions		48.959.687		50.008.670
Installations, machines et outillage		107.151.378		106.836.351
Mobilier et matériel roulant		630.618		581.975
Location-financement et droits similaires		639.411		669.383
Autres immobilisations corporelles		344.381		354.750
Immobilisations en cours et acomptes versés		1.746.266		4.374.065
<b>Immobilisations financières</b>		5.817.792		5.872.894
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		571.542		571.542
Participations	571.542		571.542	
Autres immobilisations financières		5.246.250		5.301.352
Actions et parts	5.222.840		5.277.942	
Créances et cautionnements en numéraire	23.410		23.410	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		47.196.173		38.233.952
<b>Créances à plus d'un an</b>				
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		453.078		375.811
Stocks				375.811
Approvisionnements	349.044		329.575	
En-cours de fabrication	92.034		37.808	
Produits finis	12.000		8.428	
<b>Créances à un an au plus</b>		46.741.836		37.819.482
Créances commerciales		2.372.468		841.324
Autres créances		44.369.368		36.978.158
<b>Placements de trésorerie</b>				
Autres placements				
<b>Valeurs disponibles</b>				
Comptes de régularisation		1.259		38.659
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		212.485.706		206.932.040

#### Passif

	2020		2019	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		205.508.613		200.375.080
<b>Apport</b>		11.351.978		11.351.978
Capital		10.876.523		10.876.523
Capital souscrit	32.716.500		32.716.500	
Capital non appelé	21.839.977		21.839.977	
<b>En dehors du capital</b>		475.455		475.455
Primes d'émission	475.455		475.455	
<b>Plus-values de réévaluation</b>		60.323.030		62.230.949
<b>Réserves</b>		113.266.912		111.323.963
Réserves indisponibles		3.518.321		3.483.289
Réserve légale	2.527.004		2.491.972	
Autres	991.317		991.317	
Réserves immunisées				
Réserves disponibles		109.748.591		107.840.672
<b>Bénéfice reporté</b>		16.421.919		12.113.082
<b>Subsides en capital</b>		4.144.774		3.355.110
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		686.931		375.752
<b>Provisions pour risques et charges</b>		686.931		375.752
Pensions et obligations similaires		366.431		295.752
Autres risques et charges		320.500		80.000
<b>DETTES</b>		6.290.162		6.181.208
<b>Dettes à plus d'un an</b>		48.733		112.584
Dettes financières		48.733		112.584
Dettes de location-financement et assimilées	48.733		112.584	
Etablissements de crédit				
<b>Dettes à un an au plus</b>		5.987.079		5.927.859

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		64.412		64.333	
Dettes commerciales		3.414.899		3.530.672	
Fournisseurs	3.414.899				
Dettes fiscales, salariales et sociales		1.336.166		1.222.649	
Impôts	118.598			47.749	
Rémunérations et charges sociales	1.217.568			1.174.900	
Autres dettes		1.171.602		1.110.205	
<b>Comptes de régularisation</b>			254.350		140.765
			212.485.706		206.932.040
<b>TOTAL DU PASSIF</b>					

## Compte de résultats

	2020		2019	
<b>Ventes et prestations</b>		40.294.107		41.055.492
Chiffre d'affaires		39.533.017		39.381.512
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)		57.797		(189.379)
Production immobilisée		128.082		350.695
Autres produits d'exploitation		264.743		1.491.322
Produits d'exploitation non récurrents		310.468		21.342
<b>Coût des ventes et prestations</b>		35.482.789		38.285.742
Approvisionnements et marchandises		15.513.449		15.503.390
Achats	15.532.947		15.516.016	
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	(19.498)		(12.626)	
Services et biens divers		5.763.963		5.394.046
Rémunérations, charges sociales et pensions		8.602.669		8.347.030
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		5.207.276		8.914.097
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)		(49.810)		(17.062)
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)		311.179		69.338
Autres charges d'exploitation		133.295		74.622
Charges d'exploitation non récurrentes		768		281
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>		4.811.318		2.769.750
<b>Produits financiers</b>		1.030.148		1.053.307
Produits financiers récurrents		1.030.148		1.053.307
Produits des immobilisations financières	498.521		514.678	
Produits des actifs circulants				
Autres produits financiers	531.627		538.629	
Produits financiers non récurrents				
<b>Charges financières</b>		1.347.048		1.401.586
Charges financières récurrentes		1.347.048		1.401.586
Charges des dettes	1.347.038		1.401.571	
Autres charges financières	10		15	
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts</b>		4.494.418		2.421.471
<b>Impôts sur le résultat</b>		150.549		155.580
Impôts		150.549		155.580
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales				
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice</b>		4.343.869		2.265.891
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter</b>		4.343.869		2.265.891
<b>Affectations et prélèvements</b>				
Bénéfice (perte) à affecter		16.456.951		12.137.298
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter		4.343.869		2.265.891
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent		12.113.082		9.871.407
Affectations aux capitaux propres		35.032		24.216
à la réserve légale		35.032		24.216
aux autres réserves				
Bénéfice (perte) à reporter		16.421.919		12.113.082

## Bilan de la distribution

### Actif

	2020	2019
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	157.581.428	147.775.504
Immobilisations incorporelles	3.822.005	4.299.217
Immobilisations corporelles	153.753.888	143.470.752

Terrains et constructions		1.474.697		1.580.759	
Installations, machines et outillage		137.236.889		132.396.717	
Mobilier et matériel roulant		2.189.901		1.904.710	
Location-financement et droits similaires		12.950		19.570	
Immobilisations en cours et acomptes versés		12.839.451		7.568.996	
<b>Immobilisations financières</b>			5.535		5.535
Autres immobilisations financières		5.535		5.535	
Créances et cautionnements en numéraire	5.535				
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			99.051.611		102.582.080
<b>Créances à plus d'un an</b>			60.000		60.000
autres créances		60.000		60.000	
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>			2.361.926		1.832.175
Stocks		2.361.926		1.832.175	
Approvisionnements	1.898.598				
En-cours de fabrication	463.328				
<b>Créances à un an au plus</b>			25.457.473		28.606.648
Créances commerciales		23.490.721		23.240.780	
Autres créances		1.966.752		5.365.868	
<b>Placements de trésorerie</b>			13.051.771		18.568.171
Autres placements		13.051.771		18.568.171	
<b>Valeurs disponibles</b>			36.314.104		32.657.990
<b>Comptes de régularisation</b>			21.806.337		20.857.096
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			256.633.039		250.357.584

## Passif

	2020		2019	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		109.724.026		111.683.482
<b>Apport</b>		38.485.040		38.485.040
<b>Capital</b>		34.423.247		34.423.247
Capital souscrit	98.414.250		98.414.250	
Capital non appelé	63.991.003		63.991.003	
<b>En dehors du capital</b>		4.061.793		4.061.793
Primes d'émission	4.061.793		4.061.793	
<b>Plus-values de réévaluation</b>		2.889.710		3.042.636
<b>Réserves</b>		54.664.212		54.511.286
Réserves indisponibles		23.389.806		23.389.806
Réserve légale		3.665.587		3.665.587
Autres	19.724.219		19.724.219	
Réserves immunisées				
Réserves disponibles		31.274.406		31.121.480
<b>Bénéfice reporté</b>		(6.435.556)		(2.792.316)
<b>Subsides en capital</b>		20.120.620		18.436.836
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		2.921.083		1.933.709
<b>Provisions pour risques et charges</b>		2.921.083		1.933.709
Pensions et obligations similaires		623.924		525.782
Autres risques et charges		2.297.159		1.407.927
<b>DETTES</b>		143.987.930		136.740.393
<b>Dettes à plus d'un an</b>		67.908.659		72.014.208
Dettes financières		67.908.659		72.014.208
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8.659		14.208	
Etablissement de crédit	67.900.000		72.000.000	
Autres emprunts				
<b>Dettes à un an au plus</b>		75.432.858		64.166.975
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		4.105.321		3.505.652
Dettes commerciales		18.911.902		16.903.448
Fournisseurs	18.911.902		16.903.448	
Acomptes reçus sur commandes		192.776		153.703
Dettes fiscales, salariales et sociales		5.016.708		4.838.014
Impôts	1.489.975		1.627.039	
Rémunérations et charges sociales	3.526.733		3.210.975	
Autres dettes		47.206.151		38.766.158
<b>Comptes de régularisation</b>		646.413		559.210
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		256.633.039		250.357.584

## Compte de résultats

	2020		2019	
<b>Ventes et prestations</b>		136.974.630		138.526.159
Chiffre d'affaires		131.886.532		130.993.482
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)		165.199		(1.068.418)
Production immobilisée		2.759.633		2.866.130
Autres produits d'exploitation		2.030.226		5.701.240
Produits d'exploitation non récurrents		133.040		33.725
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		140.598.564		140.791.316
Approvisionnements et marchandises		91.851.062		90.582.235
Achats	92.215.586		90.745.798	
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	(364.524)		(163.563)	
Services et biens divers		13.028.273		13.795.104
Rémunérations, charges sociales et pensions		22.906.777		22.093.466
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		6.287.750		12.054.706
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)		2.450.741		1.362.964
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)		987.373		(573.677)
Autres charges d'exploitation		3.071.765		1.411.423
Charges d'exploitation non récurrentes		14.823		65.095
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>		(3.623.934)		(2.265.157)
<b>Produits financiers</b>		663.662		1.182.920
Produits financiers récurrents		663.662		1.182.920
Produits des immobilisations financières				
Produits des actifs circulants	21.191		25.759	
Autres produits financiers	642.471		1.157.161	
<b>Charges financières</b>		560.820		571.103
Charges financières récurrentes		560.820		571.103
Charges des dettes	541.465		570.800	
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)				
Autres charges financières	19.355		303	
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts</b>		(3.521.092)		(1.653.340)
<b>Impôts sur le résultat</b>		122.148		128.220
Impôts		122.148		128.220
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice</b>		(3.643.240)		(1.781.560)
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter</b>		(3.643.240)		(1.781.560)
<b>Affectations et prélèvements</b>		(6.435.556)		(2.792.316)
Bénéfice (perte) à affecter		(6.435.556)		(2.792.316)
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter		(3.643.240)		(1.781.560)
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent		(2.792.316)		(1.010.756)
Affectations aux capitaux propres				
à la réserve légale				
aux autres réserves				
Bénéfice (perte) à reporter		(6.435.556)		(2.792.316)

## Bilan consolidé

### Actif

	2020		2019	
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		322.870.962		316.473.591
<b>Immobilisations incorporelles</b>		3.822.005		4.299.217
<b>Immobilisations corporelles</b>		313.225.630		306.295.945
Terrains et constructions		50.434.385		51.589.429
Installations, machines et outillage		244.388.267		239.233.068
Mobilier et matériel roulant		2.820.519		2.486.685
Location-financement et droits similaires		652.361		688.953
Autres immobilisations corporelles		344.381		354.750
Immobilisations en cours et acomptes versés		14.585.717		11.943.060
<b>Immobilisations financières</b>		5.823.327		5.878.429
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		571.542		571.542
Participations	571.542		571.542	

Autres immobilisations financières		5.251.785		5.306.887	
Actions et parts	5.222.840			5.277.942	
Créances et cautionnements en numéraire	28.945			28.945	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			<b>101.887.885</b>		<b>105.069.228</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>			60.000		60.000
Autres créances		60.000		60.000	
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>			2.815.004		2.207.987
Stocks		2.815.004		2.207.987	
Approvisionnements	2.247.643			1.863.621	
En-cours de fabrication	555.361			335.937	
Produits finis	12.000			8.429	
<b>Créances à un an au plus</b>			27.839.411		30.679.326
Créances commerciales		25.863.189		24.082.104	
Autres créances		1.976.222		6.597.222	
<b>Placements de trésorerie</b>			13.051.771		18.568.171
Autres placements		13.051.771		18.568.171	
<b>Valeurs disponibles</b>			36.314.104		32.657.990
<b>Comptes de régularisation</b>			21.807.595		20.895.754
		<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>424.758.847</b>		<b>421.542.819</b>

## Passif

	2020		2019		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>315.232.639</b>		<b>312.058.562</b>	
<b>Apport</b>		49.837.018		49.837.018	
<b>Capital</b>		45.299.770		45.299.770	
Capital souscrit	131.130.750		131.130.750		
Capital non appelé	85.830.980		85.830.980		
<b>En dehors du capital</b>		4.537.248		4.537.248	
Primes d'émission	4.537.248		4.537.248		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		63.212.740		65.273.584	
<b>Réserves</b>		167.931.123		165.835.248	
Réserves indisponibles		26.908.126		26.873.095	
Réserve légale	6.192.590		6.157.559		
Autres	20.715.536		20.715.536		
Réserves immunisées					
Réserves disponibles		141.022.997		138.962.153	
<b>Bénéfice reporté</b>		9.986.363		9.320.765	
<b>Subsides en capital</b>		24.265.395		21.791.947	
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		<b>3.608.014</b>		<b>2.309.461</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>		3.608.014		2.309.461	
Pensions et obligations similaires		990.355		821.534	
Autres risques et charges		2.617.659		1.487.927	
<b>DETTES</b>		<b>105.918.194</b>		<b>107.174.796</b>	
<b>Dettes à plus d'un an</b>		67.957.392		72.126.791	
Dettes financières		67.957.392		72.126.791	
Dettes de location-financement et assimilées	57.392		126.791		
Etablissements de crédit	67.900.000		72.000.000		
Autres emprunts					
<b>Dettes à un an au plus</b>		37.060.039		34.348.030	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		4.169.733		3.569.985	
Dettes commerciales		22.326.801		20.434.120	
Fournisseurs	22.326.801		20.434.120		
Acomptes reçus sur commandes		192.776		153.703	
Dettes fiscales, salariales et sociales		6.352.874		6.060.663	
Impôts	1.608.572		1.674.787		
Rémunérations et charges sociales	4.744.302		4.385.876		
Autres dettes		4.017.855		4.129.559	
<b>Comptes de régularisation</b>		900.763		699.975	
		<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>424.758.847</b>		<b>421.542.819</b>

## Compte de résultats

	2020		2019	
<b>Ventes et prestations</b>		<b>141.578.920</b>		<b>144.156.497</b>
Chiffre d'affaires		135.729.732		134.949.840
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des				

commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)		222.996		(1.257.797)	
Production immobilisée		2.887.714		3.216.825	
Autres produits d'exploitation		2.294.969		7.192.562	
Produits d'exploitation non récurrents		443.509		55.067	
<b>Coût des ventes et des prestations</b>			140.391.537		143.651.904
Approvisionnements et marchandises		71.674.695		70.660.471	
Achats	72.058.717			70.836.661	
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	(384.022)			(176.190)	
Services et biens divers		18.792.236		19.189.150	
Rémunérations, charges sociales et pensions		31.509.446		30.440.496	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		11.495.026		20.968.803	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)		2.400.930		1.345.901	
Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)		1.298.552		(504.339)	
Autres charges d'exploitation		3.205.060		1.486.046	
Charges d'exploitation non récurrentes		15.592		65.376	
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>			1.187.383		504.593
<b>Produits financiers</b>			1.693.811		2.236.227
Produits financiers récurrents		1.693.811		2.236.227	
Produits des immobilisations financières	498.522			514.678	
Produits des actifs circulants	21.191			25.760	
Autres produits financiers	1.174.098			1.695.789	
Produits financiers non récurrents					
<b>Charges financières</b>			1.907.868		1.972.690
Charges financières récurrentes		1.907.868		1.972.690	
Charges des dettes	1.888.502			1.972.371	
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales, dotations (reprises)					
Autres charges financières	19.366			319	
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts</b>			973.326		768.130
<b>Impôts sur le résultat</b>			272.697		283.799
Impôts		272.697		283.799	
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales					
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice</b>			700.629		484.331
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter</b>			700.629		484.331
<b>Affectations et prélèvements</b>					
Bénéfice (perte) à affecter			10.021.394		9.344.982
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter		700.629		484.331	
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent		9.320.765		8.860.651	
Affectations aux capitaux propres			35.031		24.217
à la réserve légale		35.031		24.217	
aux autres réserves					
Bénéfice (perte) à reporter			9.986.363		9.320.765

## ANNEXES

### ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Frais de développement	Concessions. Brevets. Licences. Savoir-faire. Marques et droits similaires
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent</b>	412.818	6.170.550
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions, y compris la production immobilisée		231.961
Cessions et désaffectations		
Transfert d'une rubrique à une autre (+) (-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	412.818	6.402.511
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent</b>	376.937	1.907.214
Mutations de l'exercice :		

Actés	9.697	699.476
Repris		
Acquis de tiers		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	386.634	2.606.690
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	26.184	3.795.821

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location - financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent</b>	84.492.594	415.954.991	8.098.262	1.018.939	704.747	11.943.060
Mutations de l'exercice :						
Acquisitions, y compris la production immobilisée		154.794	973.397			16.614.353
Cessions et désaffectations	182.493	74.089	92.102			
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	240.108	13.731.589				(13.971.696)
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	84.550.209	429.767.285	8.979.557	1.018.939	704.747	14.585.717
<b>Plus-values au terme de l'exercice précédent</b>	2.919.810	164.279.111	26.942			
Mutations de l'exercice :						
Actés						
Acquises de tiers						
Annulées	21.343	101	154			
Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)						
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	2.898.467	164.279.010	26.788			
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent</b>	35.822.975	341.001.034	5.638.519	329.986	349.997	
Mutations de l'exercice :						
Actés	1.391.140	8.726.880	632.852	36.592	10.369	
Repris						
Acquis de tiers						
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	199.824	69.886	85.544			
Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)						
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	37.014.291	349.658.028	6.185.827	366.578	360.366	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	50.434.385	244.388.267	2.820.518	652.361	344.381	14.585.717
Dont terrains et constructions				639.411		
Dont installations, machines et outillage						
Dont mobilier et matériel roulant				12.950		

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Entreprises avec un lien de participation	Autres entreprises
<b>Participations, actions et parts</b>		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent</b>	1.321.542	5.306.070
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions		
Cessions et retraits		90.030
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	1.321.542	5.216.040
<b>Plus-values au terme de l'exercice précédent</b>		6.800
Mutations de l'exercice:		
Actées		
Annulées		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		6.800
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent</b>		
Mutations de l'exercice :		
Actées		
Reprises		
Annulées à la suite de cessions et retraits		
Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		

Montants non appelés au terme de l'exercice précédent	750.000	34.928
Mutations de l'exercice :		
Montants non appelés au terme de l'exercice	750.000	(34.928)
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	<b>571.542</b>	<b>5.222.840</b>

#### Autres entreprises - créances

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		28.945
Mutations de l'exercice :		
Additions		
Remboursements		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>		<b>28.945</b>

#### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

**SA Aquawal** - rue Félix Wodon, 21 - 5000 Namur, Belgique - BE 0466.523.181

Droits sociaux directement détenus :

Nombre d'actions détenues :	1.276
Pourcentage	20,45

*Comptes annuels arrêtés au 31.12.2020*

Capitaux propres	3.088.492
Résultat net	(21.210)

**SA Terranova** - rue de l'île Monsin, 80 - 4020 Liège, Belgique - BE 0872.242.806

Droits sociaux directement détenus :

Nombre d'actions détenues (sans valeur nominale) :	435
Pourcentage	16,67

*Comptes annuels arrêtés au 31.12.2020*

Capitaux propres	1.808.969
Résultat net	135.050

#### PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS

##### Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Valeur comptable augmentée du montant non appelé

	Exercice	Exercice précédent
<b>Titres à revenu fixe</b>	1.483.600	500.000
dont émis par des établissements de crédit	1.486.600	500.000
<b>Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit</b>	11.500.000	18.000.000
avec une durée résiduelle ou de préavis :		
de plus d'un mois à un an au plus	11.500.000	
de plus d'un an		18.000.000
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b>	68.171	68.171

#### COMPTES DE REGULARISATION

Fournisseurs charges à reporter

Estimation chiffres d'affaires et assainissement	1.388.302
Intérêts financiers et indemnités Ethias	3.572.730
Estimation assainissement	12.665
	16.833.898

#### ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

##### Capital social

	Montant	Nombre d'actions
Capital souscrit au terme de l'exercice précédent	131.130.750	
Modifications au cours de l'exercice :		
Capital souscrit au terme de l'exercice	131.130.750	
Représentation du capital		
Catégories d'actions :		
Parts "A" : Communes (production)	29.561.000	118.244
Parts "B1" : Province de Liège (production)	2.956.000	11.824
Parts "B2" : AIDE + INTRADEL (production)	199.500	798
Parts "C" : Communes (distribution)	98.414.250	393.657
Actions nominatives		524.523

Montant non appelé	Montant appelé
--------------------	----------------

## Capital non libéré

Capital non appelé  
Capital appelé, non versé  
Actionnaires redevables de libération :  
Capital A  
Capital B1  
Capital C

non versé
85.830.980
19.651.549
2.188.428
63.991.003

## PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Provisions techniques diverses à l'activité de Distribution  
Provision technique diverse à l'activité de Production  
Provision pour fonds social wallon de l'eau

Exercice
1.830.651
80.000
707.007

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

### Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an en fonction de leur durée résiduelle

Dettes financières :  
Dettes de location-financement et assimilées  
Etablissements de crédit

#### Total

échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
4.169.733	20.557.392	47.400.000
69.733	57.392	
4.100.000	20.500.000	47.400.000
4.169.733	20.557.392	47.400.000

### Dettes garanties

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges  
Dettes financières :  
Etablissements de crédit

#### Total

Exercice
72.000.000
72.000.000
72.000.000

### Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts :  
Dettes fiscales non échues  
Rémunérations et charges sociales :  
Autres dettes salariales et sociales

Exercice
1.608.573
4.744.302

### Comptes de régularisation

Charges financières - intérêts d'emprunts  
Frais bancaires et charges à imputer factures fournisseurs  
Produits à reporter locations antennes  
Produits à reporter sur travaux  
Produits financiers à reporter

Exercice
156.713
53.859
10.738
672.032
7.421

## RESULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHARGES D'EXPLOITATION

##### Travailleurs inscrits au registre du personnel

Nombre total à la date de clôture  
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein  
Nombre effectif d'heures prestées

##### Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs  
Cotisations patronales d'assurances sociales  
Primes patronales pour assurances extralégales  
Autres frais de personnel

##### Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (+) ; utilisations et reprises (-)

##### Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours :  
Actées

Exercice	Exercice précédent
391	375
376,3	375,0
472.890	485.576
20.840.829	20.084.011
9.079.329	8.630.471
256.768	252.061
1.332.520	1.473.953
168.821	67.819

Reprises		
Sur créances commerciales :		
Actées	2.471.927	1.345.901
Reprises	70.997	
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Constitutions	3.201.068	1.495.546
Utilisations et reprises	1.902.516	1.999.885
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	7.466	8.172
Autres	3.197.594	1.477.874
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>		
Nombre total à la date de clôture	5	4
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	5,8	4,4
Nombre effectif d'heures prestées	10.819	8.249
Frais pour la société	292.541	211.677

## RESULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RECURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :

Subsides en capital	621.355	678.046
Amortissements financiers des subsides autres que pouvoirs publics	552.743	1.017.735

### CHARGES FINANCIERES RECURRENTES

#### Réductions de valeur sur actifs circulants :

  Actées  
  Reprises

#### Ventilation des autres charges financières

Intérêts de retard sur factures fournisseurs	2.938	319
Amendes précompte professionnel et arrondi sur paiement	28	

## RESULTATS EXCEPTIONNELS

### PRODUITS NON RECURRENTS

#### Produits d'exploitation non récurrents :

  Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles  
  Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles  
  Autres produits d'exploitation non récurrents

#### Produits financiers non récurrents :

  Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières  
  Autres produits financiers non récurrents

### CHARGES NON RECURRENTES

#### Charges d'exploitation non récurrentes :

  Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles  
  Autres charges d'exploitation non récurrentes

## IMPOTS ET TAXES

### IMPOTS SUR LE RESULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice :

  Impôts et précomptes dus ou versés

## TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :

  A la société (déductibles)  
  Par la société

### Montants retenus à charge de tiers, au titre de :

  Précompte professionnel

## DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

## Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de la société, s'ils ne sont pas portés au bilan

Travaux 2020 adjugés et non terminés

20.838.927

## Régimes complémentaires de pension de retraite ou de survie instaurés au profit du personnel ou des dirigeants

### Description succincte

Le Conseil d'Administration de la CILE, réuni en séance le 28 décembre 2011, a décidé, à l'unanimité de ses membres, de s'affilier au fonds de pension solidarisé de l'Office National de Sécurité Sociale des Administrations locales et Provinciales (O.N.S.S.A.P.L.) à dater du 1er janvier 2012.

Depuis le 1er janvier 2012, les pensions de retraite et de survie sont à charge du fonds de pension solidarisé de l'O.N.S.S.A.P.L. selon les règles de calcul du régime de pension du secteur public.

En 2016, l'O.N.S.S.A.P.L. est devenue l'O.R.P.S.S. (par fusion avec l'OSSOM) et ensuite transférée à l'ONSS en 2017.

Le régime de pension repris au statut du personnel est plus favorable que le régime de pension du secteur public.

### Mesures prises pour en couvrir la charge

Pour garantir les droits acquis des agents, la CILE, au travers de l'OFP OGEO FUND, prend en charge la différence entre le montant de la pension calculé selon les règles de calcul reprises au statut du personnel et celui obtenu suivant les règles de calcul du régime de pension du secteur public.

Afin de respecter les engagements de pension de la CILE, une note technique et un plan de financement sont rédigés par OGEO FUND tous les trois ans ou à chaque changement de législation. Ces documents sont communiqués à la FSMA.

Le charge de pension 2020 supportée par la CILE (engagement à charge d'OGEO FUND) s'élève à 563.964,27 Eur.

La valeur du Canton CILE dans OGEO FUND au 31 décembre 2020 est de 160.214.734,58 Eur.

## Autres droits et engagements hors bilan (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

SPW - Commission de Coordination des Chantiers

Exercice

50.000

## RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES, LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

### Autres entreprises avec lien de participation

Immobilisations financières :

Participations

Exercice

571.542

571.542

Exercice précédent

571.542

571.542

## RELATIONS FINANCIERES AVEC

**Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement la société sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable aux administrateurs et gérants

Exercice

96.337

**Le ou les commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)**

Emoluments du (des) commissaire(s)

29.700

## BILAN SOCIAL

### ETAT DES PERSONNES OCCUPEES TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

#### Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs :

Hommes  
Femmes

Nombre d'heures effectivement prestées :

Hommes  
Femmes

Frais de personnel :

Hommes  
Femmes

#### Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP :

Hommes  
Femmes

Nombre d'heures effectivement prestées :

Hommes  
Femmes

Frais de personnel :

Hommes  
Femmes

	Temps plein	Temps partiel	Total (T) ou total en équiv. temps plein (ETP)
	357,8	23,9	376,3
Hommes	279,4	7,2	285,1
Femmes	78,4	16,7	91,2
	450.286	22.604	472.890
Hommes	343.978	6.046	350.024
Femmes	106.308	16.558	122.866
	29.995.992	1.513.454	31.509.446
Hommes	23.575.178	456.316	24.031.494
Femmes	6.420.814	1.057.138	7.477.952

	375,0		
Hommes	283,9		
Femmes	91,1		
	485.576		
Hommes	364.509		
Femmes	121.067		
	30.440.496		
Hommes	23.240.606		
Femmes	7.199.890		

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
	368	23	385,8
	352	22	369,1
	11		11,0
	5	1	5,7
	288	6	292,7
	11	2	12,6
	193	3	195,4
	72	1	72,7
	12		12,0
	80	17	93,1
	31	8	37,2
	40	7	45,5
	9	2	10,4
	4		4,0
	187	19	201,6
	177	4	180,2

#### A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail :

Contrat à durée indéterminée  
Contrat à durée déterminée  
Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études :

Hommes  
de niveau primaire  
de niveau secondaire  
de niveau supérieur non universitaire  
de niveau universitaire

Femmes  
de niveau primaire  
de niveau secondaire  
de niveau supérieur non universitaire  
de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle :

Personnel de direction  
Employés  
Ouvriers

### PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE LA SOCIETE

#### Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées  
Nombre d'heures effectivement prestées  
Frais pour la société

	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de la société
	5,8	
	10.819	
	292.541	

### TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

#### Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail :

Contrat à durée indéterminée

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
	26	1	26,7
	8		8,0

Contrat à durée déterminée	14		14,0
Contrat de remplacement	4	1	4,7
<b>Sorties</b>			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	10	1	10,8
<i>Par type de contrat de travail :</i>			
Contrat à durée indéterminée	6	1	6,8
Contrat à durée déterminée	4		4,0
Contrat de remplacement			
<i>Par motif de fin de contrat :</i>			
Pension	4	1	4,8
Licenciement	2		2,0
Autre motif	4		4,0

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Hommes	Femmes
<i>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</i>		
Nombre de travailleurs concernés	114	33
Nombre d'heures de formation suivies	1.258	315
Coût net pour la société :	75.738	16.355
Dont coût brut directement lié aux formations	75.738	16.355
<i>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</i>		
Nombre de travailleurs concernés	2	1
Nombre d'heures de formation suivies	26	2
Coût net pour la société :	99	42

Le Conseil d'Administration propose, sur base des résultats bilantaires, et conformément aux règles statutaires, la répartition suivante de l'excédent des recettes sur les dépenses :

#### Affectations et prélèvements

	Production	Distribution	Consolidé
Résultat de l'exercice 2020 à affecter	4.343.869	(3.643.240)	700.629
<i>Affectation</i>			
<i>A la réserve légale</i>	35.031		35.031
Au bénéfice à reporter	16.421.919	(6.435.556)	9.986.363
Résultat de l'exercice à reporter	4.308.837	(3.643.240)	665.598
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	12.113.082	(2.792.316)	9.320.765

Rapport approuvé en Conseil d'Administration du 20 avril 2021, soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 17 juin 2021.